



Préfecture de région  
Hauts-de-France

Secrétariat gén. pour  
les affaires régionales  
12 rue Jean sans Peur  
CS 2003  
59 039 LILLE Cedex

Direction régionale des  
Affaires culturelles  
Hauts-de-France

5 rue Henri Daussy  
CS 44407  
80044 AMIENS Cedex 1



Communauté urbaine d'Arras

La Citadelle, Bd du G<sup>al</sup> de Gaulle  
B.P 10345 62026 ARRAS Cedex



Ville d'Arras

Place Guy Mollet BP 70913  
62022 ARRAS Cedex

# SPR

## Site Patrimonial Remarquable

# AVAP



### Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine



# Diagnostic

# Annexe Fiches îlots

Arrêt du projet le 20 juin 2018  
Validation par la CRPA le 22 juin 2018  
Validation par la CLAVAP le 07 mars 2019

### Approbation

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du  
20 juin 2019

Pour le Président de la Communauté urbaine d'Arras  
Le Vice-Président délégué à l'Urbanisme

Frédéric Leturque



Marie Héléne Micaux

archi. du patrimoine  
DPLG & DESCHCMA

2 cité Riverin  
75010 Paris

Jean-Bernard Stopin

archi. du patrimoine  
DESL-CHEC

76 av. René Ladreyt  
59830 Cysoing

Aline Le Coeur

architecte-paysagiste  
DPLG

1 rue Gounod  
59000 Lille

Biotope

BET Environnement  
avenue de l'Europe

ZA de la Maie  
62720 Rinxent

Bruno Régnier, Christiane Luc

siège social & correspondance  
5 impasse Charles Trenet  
16200 Fleurac

alap@orange.fr

mandataire de l'équipe



## Section 1 APPROCHE ARCHITECTURALE ET PATRIMONIALE

---

1.1 VOLET URBAIN & ARCHITECTURAL pages 1 - 153

1.2 VOLET PAYSAGE URBAIN & VÉGÉTAL pages 155 - 235

## Section 2 APPROCHE ENVIRONNEMENTALE

---

2.1 VOLET ENVIRONNEMENT NATUREL pages 237 - 326

2.2 VOLET ÉNERGIES pages 327 - 355

Annexe FICHES ÎLOTS (étude ZPPAUP 2011) pages 357

---



## FICHES ÎLOTS (étude ZPPAUP 2011)

---

| 357

En 2009, la Communauté urbaine d'Arras avait engagée une étude de ZPPAUP dont elle avait confié la conduite au groupement : Atelier d'architecture et d'urbanisme Blanc Duché / J-B. Stopin architectes DPLG, DESL urbaniste ENPC architectes du patrimoine, J-M. Curvale paysagiste DPLG.

Cette étude a été interrompue en cours de route, notamment suite aux évolutions juridiques venant remplacer le dispositif de ZPPAUP par celui d'AVAP.

Des éléments d'analyse historique de l'étude ZPPAUP non finalisée ont été repris dans le présent diagnostic.

Les fiches qui suivent ont été élaborées par l'équipe ZPPAUP et sont présentées, à titre d'information complémentaire, telles qu'elles ont été remises à l'arrêt de l'étude en 2011.



# ORGANISATION DE LA FICHE :

Les thèmes abordés : 4 rubriques

## 1/ Situation dans la ville et son évolution dans le temps.

- Repérage dans la ville – les rues
- Un commentaire général de visite
- Les références stylistiques
- Son histoire, son évolution.
- Les affectations

## 2/ Caractéristiques de l'îlot :

descriptions, ambiances depuis le domaine public.

Les caractéristiques:

C'est la rubrique « identité » de l'îlot – Sa perception : Les voies, gabarit, les vides, les traitements sur la limite de la parcelle côté rue, les programmes, les matériaux...

## 3/ Valeur de l'îlot :

- Repérage du bâti et des lieux intéressants ou remarquables.
- Photos, repérages représentatifs

## 4/ Physionomie de l'îlot et son état sanitaire :

- Densité, présence de bâtiments sans intérêt, les dysfonctionnements, la modénature, les résonances...
- Un commentaire offrant des pistes pour sa requalification
- Exemples photos : Dysfonctionnement et Intérêt.
- Une grille d'évaluation : État sanitaire – Valeur Architecturale – État de conservation

1

2

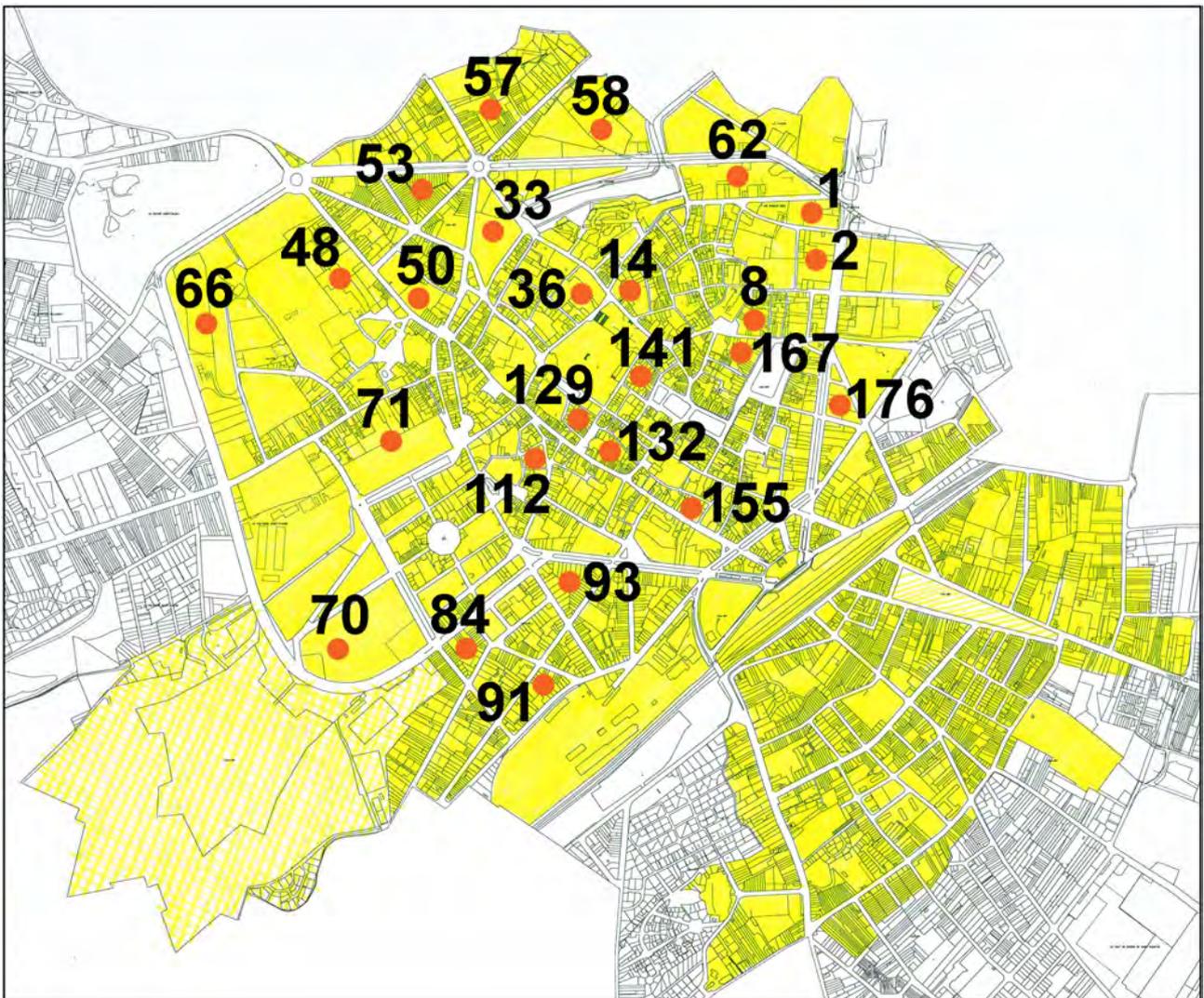
3

4

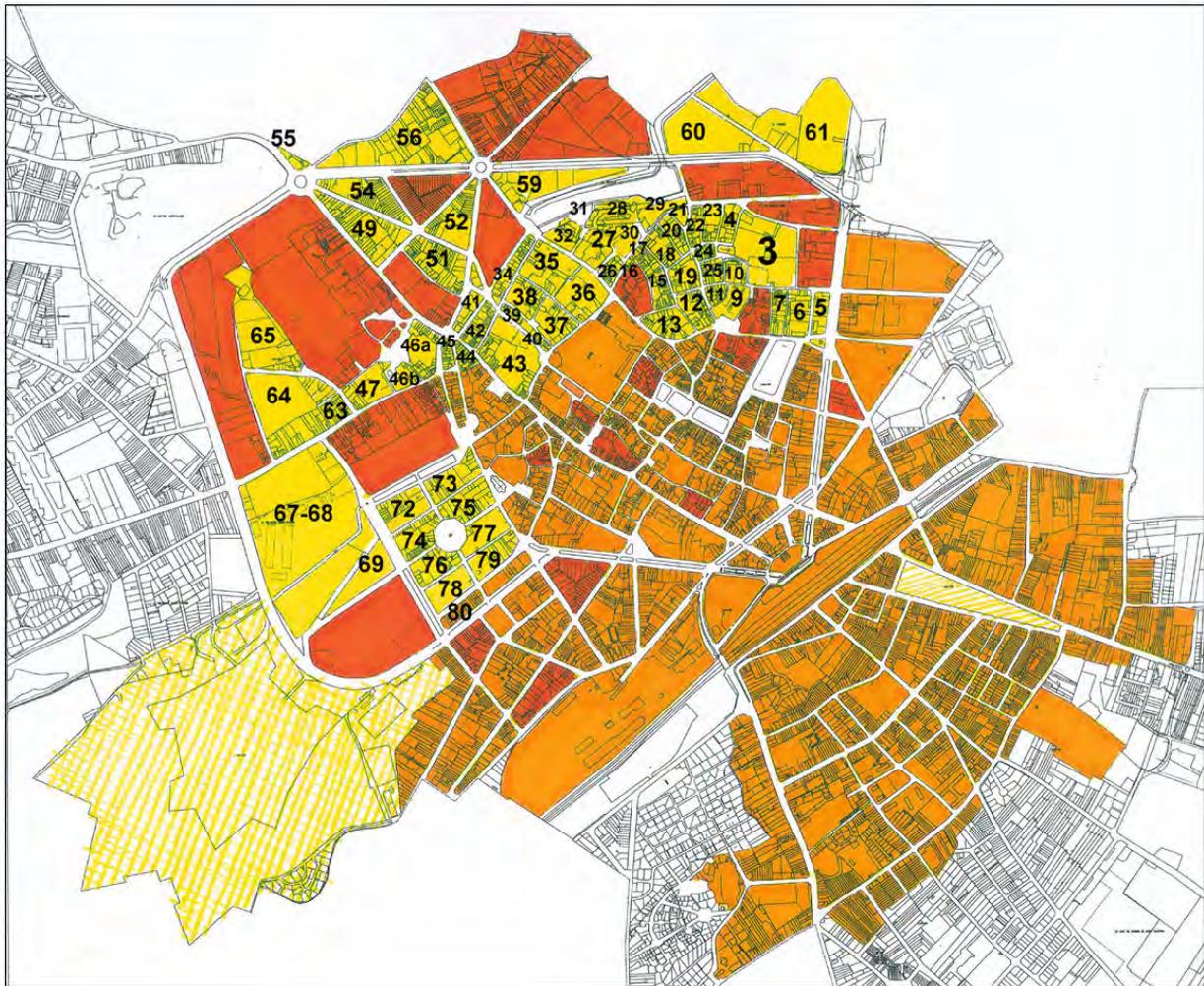
**FICHE D'ENQUÊTE À L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS**

<b>N° de l'îlot</b>	46a	<b>Quartier</b>	<b>Commentaire général</b> Cet îlot se compose de 3 entités visibles: 1/ En cœur d'îlot la clinique du bon secours en cours de réhabilitation. 2/ La rue Baudimont avec ses époques de constructions différentes, formant une composition d'ensemble assez homogène. 3/ Les rues P. Adam et d'Amiens avec une composition "Classique" remarquable, à préserver.	
<b>Nom usuel de l'îlot</b>				
<b>Noms des voies</b>	rue n°1 Rue Baudimont rue n°2 Rue Paul Adam rue n°3 Rue d'Amiens rue n°4 Rue des Chanoines rue n°5 Place de la Préfecture rue n°6 Square Louise WEISS rue n°7 Place saint Nicolas	<b>Affectation des RDC</b> Commerces, logements.		
<b>Ref. stylistiques majeures</b>	XVIII's et XX's	<b>Affectation des étages</b>	Logements	
<b>Implantation d'origine de l'îlot</b>	Médiéval	<b>Evolution de l'îlot</b>	On y trouve des tombes "Bas Empire". Implantation Médiévale avec son église : saint Nicolas en l'Aire en 1285. Il est dans la Cité. A cette époque l'îlot est construit sur 3 îlots avec côtés, similitudes avec l'époque actuelle. La rue Paul Adam est sur la limite de l'ancienne Ville-Cité. Avec le cadastre Napoléon, on remarque que le cœur de l'îlot s'est dépeuplé de ses constructions avec au XX's l'implantation de la "Clinique Bon Secours".	
<b>Caractéristiques de l'îlot</b>	<b>Les voies</b> Rue de Baudimont : 17,30m, Rue Paul Adam : 8,60m, 13,30m et 23,00m, Rue d'Amiens : 9,70m (valeur moyenne), Rue des Chanoines : 3,50m. <b>Gabarit</b> Très hétéroclites sur l'ensemble. Rue Baudimont du R+1+C et R+2+C mais homogènes. Rues P. Adam et d'Amiens : R+2C - Côté (RdC - max. R+3). <b>Espaces non bâtis</b> Les espaces périphériques à l'ancienne clinique du bon secours, soit derrière une clôture ou ouvert sur le square Louise WEISS. <b>Clôtures</b> Devant l'ancienne Clinique du bon secours - Mur haut en brique + passage ou mur baïté avec armoire. <b>Programmes</b> Diversifié, à terme remplacement du logement. <b>Cohérence programmes</b> Cohérent, car il se projette principalement vers du logement. <b>Cohérence façades</b> Mélis et harmonisés. Ce sont généralement les programmes récents qui présentent des incohérences. Architectures faites par rapport au site, architecture "déplaçable". <b>Cohérence matériaux</b> Par tâtonnement en adéquation avec la période de construction. La brique pour les constructions du XX's n'est pas toujours synonyme d'intégration.			
<b>Valeurs sur l'îlot</b>	<b>Bâtiment INTERESSANT</b> N°10 / la parcelle 102 et libre de construction ( rue Baudimont) être vigilant à la construction à venir. Intégrer un programme contemporain fort ! <b>Bâtiment REMARQUABLE</b> Rue Baudimont : n°19 - Art Déco et pour le RDC - incidence d'une devanture commerciale. <b>Lieu ou autre INTERESSANT</b> Un espace vide de construction sur la des chanoines (parcelle n°126) - niche en enseignement - vues sur des arrière - Patrimoine découverte. + Le pavage de la rue(ite). <b>Lieu ou autre REMARQUABLE</b> Pour les habitations (XVIII's et XX's) = diversité des constructions) sur les rues de Baudimont, Paul Adam, d'Amiens et des Chanoines. Vigilances et restaurations lourdes - Patrimoine, encore possible d'être sauvé.			
<b>Physionomie de l'îlot</b>	Homogène avec des styles différents. Densité considérable Moyenne, la rue Paul Adam s'ouvre sur l'ancienne clinique. Bâtiments sans intérêt Peu, envisager des restaurations. Dysfonctionnement La clôture sur la rue Paul Adam, jonctions avec les existants Matériaux Cohérents Formes de couleurs Brique, ton pierre, enduit cimenté. Références avec l'église saint Nicolas, en square. Bâtiments à valeur Patrimoniale forte - Bâtiments sans une valeur grande -			<b>Plin de situation commentées</b> Traitement sur l'angle des rues de Baudimont et Paul Adam - "Digne XX's tantôt ou du début XX's". Immeuble en R+3 / le facade est "tronquée" sur l'angle des rues. Alignement exceptionnel sur la rue Paul Adam et son retour sur la rue d'Amiens. A préserver et à restaurer. Alignement exceptionnel sur la rue d'Amiens et son retour sur la rue Paul Adam (voir ci-dessus). A préserver et à restaurer. Équilibre très homogène et exceptionnels. Vues depuis la rue des Chanoines - l'alignement classique très homogène. A restaurer. Théâtres et l'alignement.
<b>Etat sanitaire</b>	<b>Valeur architecturale</b>	<b>Etat de conservation</b>		
<input type="checkbox"/> Bon <input type="checkbox"/> Mauvais <input checked="" type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Ruine	<input checked="" type="checkbox"/> Majeure <input type="checkbox"/> Accompagnement <input type="checkbox"/> Fidèle <input type="checkbox"/> Sans intérêt	<input type="checkbox"/> Altérations irréversibles <input checked="" type="checkbox"/> Etat d'origine restituable <input type="checkbox"/> Dans son état d'origine		

**25 fiches**  
**correspondant à l'échantillonnage détaillé**



**63 fiches**  
**correspondant à l'échantillonnage**  
**plus succinct permettant de définir le zonage**  
**et les conditions de gestion réglementaire**





# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **1**

Quartier Les Basses rues

Commentaire générale

Position entrée de ville  
îlot non structuré, pas de hiérarchie des programmes.

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies  
rue n°1 **Victor LEROY**  
rue n°2 **Avenue MICHONNEAU**  
rue n°3 **Rue du CRINCHON**  
rue n°4 -  
rue n°5 -  
rue n°6 -  
rue n°7 -



Plan de situation

Réf. stylistiques majeures s-o - bcp d'époques tardives  
Implantation d'origine de l'îlot Après de démantèlement

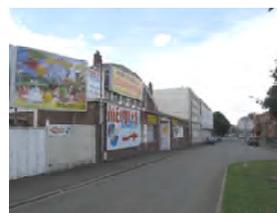
Affectation des étages  
Logements, Tertiaires.

## Evolution de l'îlot

Îlot traversé par les anciennes fortifications avant les travaux de VAUBAN.  
A la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'ancienne ville.  
Pas de parcellaire historique

## Caractéristiques de l'îlot

<b>Les voies</b>	Largeurs variables : 10m, 14.5m, 30m pour l'Avenue MICHONNEAU La voie ancienne serait celle du CRINCHON
<b>Gabarit</b>	Les constructions référantes (anciennes) sont la maison bourgeoise et l'atelier proche de l'avenue - Gabarits variables sans coutures.
<b>Espaces non bâtis</b>	Les vides ponctuent les espaces libres entre les constructions. Ce sont des phénomènes malheureux.
<b>Clôtures</b>	Quasiment inexistante, l'îlot est ouvert.
<b>Programmes</b>	Très divers, habitations, logements collectifs, service pompiers, École, Entrepôt. Quasiment 1 type par construction.
<b>Cohérence programmes</b>	Aucune.
<b>Cohérence façades</b>	Aucune - Uniquement sur la période de construction. Cohérence individuelle.
<b>Cohérence matériaux</b>	Aucune - Uniquement sur la période de construction. Cohérence individuelle.



commentaires  
Entrée de ville, manque d'ordonnement.  
Séquence: Garages, clôture, Atelier béton, caserne de pompiers et en retrait logements collectifs.



Habitation bourgeoise isolée à la proue du terrain.  
Les baies sont murées de parpaings.



3 habitations d'époques distinctes.  
Époques supposées: 1950, 1920, 1900

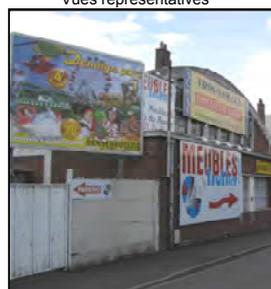


Ancien atelier mitoyen avec la caserne des pompiers.  
Forte déclivité de la rue, remonte vers l'avenue MICHONNEAU.

## Valeurs sur l'îlot

<b>Bâtiment INTERESSANT</b>	-1 habitation semi-bourgeoise à la proue de l'îlot. -1 hangar / atelier qui longe la rue du CRINCHON
<b>Bâtiment REMARQUABLE</b>	S-O
<b>Lieu ou autre INTERESSANT</b>	PM - La rue du CRINCHON jouxtait le "CRINCHON" à son origine.
<b>Lieu ou autre REMARQUABLE</b>	S-O L'entrée de ville n'est pas traitée : au niveau du bâtiment des compagnons - Avoir une réponse globale.

Vues représentatives



A bannier



Inscription présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Mauvaise lecture générale, alignements et retraits sans hiérarchie
Densité construite	Beaucoup de pleins et vides
Bâtiment sans intérêt	Des garages en about sur MICHONNEAU
Dysfonctionnement	Manque de tenue de l'îlot - Nécessaire de traiter l'entrée de Ville.
Modénature	Très déséquilibrée
Dominance de couleurs	Tons briques et blanc
Résonnance	non - Disgracieux
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	Atelier en brique et logements
Bâtiments ayant une valeur propre	Atelier en brique et béton

## Commentaires

îlot scindé en 2 parties : à l'Ouest l'habitat et à l'Est des Services. Dans un état d'origine probable, il s'est vidé de sa substance par des constructions, sur plusieurs décennies qui modifient sa lecture initiale. Nécessite un schéma d'aménagement de requalification urbaine.

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **2**

Quartier Basses rues?

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1 **CRINCHON**

rue n°2 **Avenue MICHONNEAU**

rue n°3 **des AUGUSTINES**

rue n°4 **des PORTEURS**

rue n°5 -

rue n°6 -

rue n°7 -

L'histoire de l'îlot se localise sur la rue des Porteurs. Au delà : des programmes de circonstances. 35% de logements. Tangent sur 2 côtés du site inscrit.



Plan de situation

Affectation des RDC

Logements, tertiaires, Écoles

Affectation des étages

Logements, tertiaires, Écoles

Réf. stylistiques majeures 18<sup>s</sup> - rue Porteurs

Implantation d'origine de l'îlot 18<sup>s</sup> - Dans les murs

**Evolution de l'îlot**

Îlot traversé par une diagonale correspondant aux anciennes fortifications avant les travaux de VAUBAN. Ce qui peut expliquer le parcellaire étroit sur la rue des Porteurs.

commentaires

Rue Porteurs, corps d'habitation en U avec porche.



Traitement de l'angle, reconstruction, ou réhabilitation lourde? 1 niveau en plus, les corniches restent alignées



Un hangar type ZA en limite du site inscrit et face à l'Avenue MICHONNEAU - Entrée de ville



Avenue MICHONNEAU, les éléments de programmes sont sans hiérarchie. Alignement et retrait par rapport à la parcelle



## Caractéristiques de l'îlot

- Les voies** Largeurs variables : 10m, 8m à 5m, 5,7m à 14m et 30m pour l'Avenue MICHONNEAU. La rue des Augustines a été élargie vers l'Avenue.
- Gabarit** Bonne tenue sur la rue des Porteurs - Cohérent. Ailleurs programmes plus récents - Parcelles importantes - Hors gabarit.
- Espaces non bâtis** Résultantes des programmes récents.
- Clôtures** Clôture ouverte sur l'école.
- Programmes** Habitations, collectifs, Ateliers, bureaux, Écoles, Église Évangéliste.
- Cohérence programmes** Pas de cohérence sur l'îlot
- Cohérence façades** Bonne tenue sur la rue des Porteurs
- Cohérence matériaux** Bonne tenue sur la rue des Porteurs

## Valeurs sur l'îlot

- Bâtiment INTERESSANT** -Rue des PORTEURS : 2 pignons en bois, vérifier l'ossature + habitation en U avec porche. -Corps de logements / sur angle Augustines.
- Bâtiment REMARQUABLE** S-O
- Lieu ou autre INTERESSANT** La rue des Porteurs (2ème partie) vers la rue des Augustines.
- Lieu ou autre REMARQUABLE** S-O

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

- Physionomie de l'îlot Rapport de 1 sur 2 - très long sur l'Avenue en ancien à l'arrière
- Densité construite Vide modéré, mais trop important sur l'Avenue Michonneau
- Bâtiment sans intérêt Le hangar type ZA.
- Dysfonctionnement les 2 traitements d'angle sur l'Avenue Michonneau
- Modénature Repérable par rue, ce qui limite les discordances visuelles
- Dominance de couleurs Claires et briques pour les constructions anciennes.
- Résonnance Vis à vis partiel et possible sur la rue des Porteurs
- Bâtiments à valeur Patrimoniale forte Généralité : Accompagnement et introduction aux autres îlot...
- Bâtiments ayant une valeur propre Généralité : Accompagnement et introduction aux autres îlot...

## Commentaires

îlot scindé en 2 parties : à l'Ouest l'habitat et à l'Est des Services. Dans un état d'origine probable, il s'est vidé de sa substance par des constructions, sur plusieurs décennies qui modifient sa lecture initiale. Nécessite un schéma d'aménagement de requalification urbaine.

## Etat sanitaire

- Bon  Mauvais
- Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

- Majeure  Accompagnement
- Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

- Altérations irréversibles
- Etat d'origine restituable
- Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **3**

Quartier

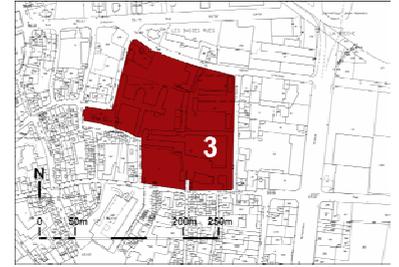
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1	Rue des porteurs
rue n°2	Rue des Augustines & ruelle Avalleau
rue n°3	Rue du petit Atre
rue n°4	Rue du Vivier
rue n°5	Rue neuve du Vivier
rue n°6	Rue de la Douzième
rue n°7	Rue du Crinchon

La forme massive de l'îlot actuel est la résultante de l'association de plusieurs îlots: 5 au Moyen-Age et 4 pendant la période classique. Chaque réunification entraînant une suppression de rues ou ruelles. La ruelle Avalleau est à l'état de portion, elle traversait l'îlot du Sud au Nord.



Plan de situation

Affectation des RDC

Logements, tertiaires, Écoles par entités.

Affectation des étages

Logements, tertiaires, Écoles par entités.

Réf. stylistiques majeures	XIX <sup>e</sup> s et XVIII <sup>e</sup> s (habitation)
Implantation d'origine de l'îlot	Médiévale pour sa périphérie

## Evolution de l'îlot

L'îlot au Nord s'appuie sur le Crinchon (aujourd'hui canalisé) qui correspond aussi à une des limites du site inscrit. A l'Est il fut traversé verticalement par l'enceinte de l'abbaye (p-médiévale). Bâtiments disparues: Couvent et église du Vivier, l'église de Thieuloye. Ancien tracé d'un cimetière au Nord.

## Caractéristiques de l'îlot

- Les voies** Largeurs variables : 8.5m, 8m à 5m, 5.4m à 7m, 4m à 4.5m, 4.5m à 5m, 9m à 7.20m et 8m pour la rue du Crinchon. Ces rues se développant sur le périmètre, elles se sont peut modifiées.
- Gabarit** Les bâtiments anciens sont généralement en R+1 et R+2 avec Brisis, les niveaux entre planchers sont très importants. les logements sont plus conventionnels.
- Espaces non bâtis** Ce sont les bâtiments de services et les logements collectifs récents (1970 et +) qui ne tiennent pas l'alignement sur la rue (Rue des Porteurs rue du Crinchon)
- Clôtures** Les plus anciennes se localisent en front des limites parcellaires : en continuité avec le bâti. Pour les constructions récentes: elles sont retraités, c'est de la protection.
- Programmes** Majoritairement du services. Quelques logements individuelles ponctuent l'îlot. Le foyer Jean Amoureux et la résidence Jean Amoureux sont des collectifs.
- Cohérence programmes** Au de l'îlot principalement de l'enseignement et l'ancien hospice saint Pierre qui ouvre ses jardins sur la rue du Crinchon. St Géry s'attache à l'îlot. 20% de logements.
- Cohérence façades** Chaque période est référente à une époque. Des alignements ou continuités de choques sont à localiser sur les rues des Porteurs, Augustines, de la Douzième. Exception : l'église saint Géry.
- Cohérence matériaux** Chaque période est référente à une époque.



commentaires

En l'intérieur d'îlot, dans la prolongation de la ruelle Avalleau. Une construction récente (1960) s'appuie sur d'anciennes fondations et départs d'élévations.



Rue du Vivier, anciens percements RDC du Couvent du Vivier et vue sur le clocher de l'église saint Géry.



A l'angle des rues des Cailloux et du Crinchon: maison éclectique, de bonne tenue. Patrimoine majeur



Depuis la rue du Crinchon : vue sur les bâtiments / ancien hospice saint Pierre et sa chapelle. Patrimoine majeur, à préserver.

## Valeurs sur l'îlot

- Bâtiment INTERESSANT** Habitation éclectique sur angle rue des Cailloux et rue du Crinchon.  
Habitation sur angle de la ruelle Avalleau.
- Bâtiment REMARQUABLE** Hospice saint Pierre.  
Église saint Géry
- Lieu ou autre INTERESSANT** Les arrières des logements collectifs - ancienne ruelle Avalleau.
- Lieu ou autre REMARQUABLE** Les jardins de l'hospice saint Pierre  
Les pavés de la rue de la Douzième  
La ruelle Avalleau et son pavage  
La clôture en pierre sue du Vivier / témoin du couvent du Vivier.

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Massé - Rue du Crinchon : faible, beaucoup de vide, hétérogène.
Densité construite	Vide et plein équivalents
Bâtiment sans intérêt	Des garages en parpaing.
Dysfonctionnement	Stationnement véhicules : rue du Crinchon.
Modénature	Homogène - longues séquences et interruptions.
Dominance de couleurs	La brique et la pierre
Résonnance	Vue sur saint Géry - Étroitesse de certaines rues - Ambiance
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	Hospice saint Pierre et son parc
Bâtiments ayant une valeur propre	Habitation ruelle Avalleau

## Commentaires

L'hospice saint Pierre nécessiterait d'être entretenu et restauré. Cet îlot par l'Ouest introduit des ensembles plus anciens. Entretien les coeurs d'îlot. Des vides importants depuis la rue pour le collectif et du centre d'éducation pour jeunes sourds.

## Etat sanitaire

- Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

- Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

- Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **4**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

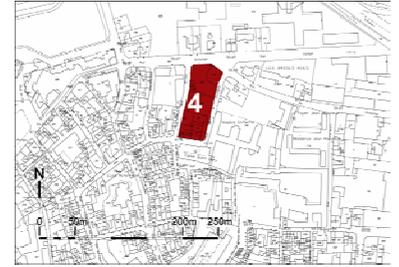
Noms des voies

rue n°1  
rue n°2  
rue n°3  
rue n°4  
rue n°5  
rue n°6  
rue n°7

Rue du Crinchon  
Rue de la Douzième  
Rue des 3 Filloires  
Rues des Cailloux

Îlot en lanière, qui a son origine était assez dense en constructions. Au XIX<sup>e</sup>s très peu de constructions. On peut penser que le bâti sur l'angle des rues des cailloux et des 3 filloires serait d'époque XVIII<sup>e</sup>s. Depuis cette période il a été entièrement reconstruit ... en 1920 et récemment par une opération de logements collectifs et en bande.

Affectation des RDC  
Stationnement et logements



Plan de situation

Réf. stylistiques majeures XVIII<sup>e</sup>s - 1930 - XXI<sup>e</sup>s  
Implantation d'origine de l'îlot Médiéval

Affectation des étages  
Logements

## Evolution de l'îlot

Cet îlot est représenté sur des gravures anciennes (Estampe d'Adrien Huybrechts - Anvers 1597). Au Nord le fil du Crinchon circulait en fond de parcelles. L'îlot a depuis conservé sa forme.

Le cadastre Napoléon : Elargissement de la rue des Cailloux et réduction de l'îlot en partie supérieure (Nord-Ouest).

## Caractéristiques de l'îlot

<b>Les voies</b>	La rue du Crinchon au Nord est la plus large 14.5m, rue de la Douzième de 6.4m à 5.3m, la rue des 3 Filloires au Sud 8.30m et la rue des Cailloux de 7 à 8m.
<b>Gabarit</b>	Gabarit constant et homogène pour les constructions XVIII <sup>e</sup> et 1930. Les constructions XXI <sup>e</sup> sont à la fois très basses et hautes pour le collectif au Nord.
<b>Espaces non bâtis</b>	Les accès sur 2 rues au parking des logements collectifs.
<b>Clôtures</b>	Une clôture ancienne, et une clôture double pour accéder au parking du collectif
<b>Programmes</b>	Du logement individuel ou collectif.
<b>Cohérence programmes</b>	Îlot à vocation exclusive de logements.
<b>Cohérence façades</b>	Faibles - Chaque époque est indépendante en composition et en forme.
<b>Cohérence matériaux</b>	Briques et pierre pour les constructions avant 1930. Pour les opérations récentes: Briques et enduits.



## commentaires

Collectif très massif déposé sur un soubassement marqué intégrant le stationnement en RDC. Les véhicules accèdent latéralement à la parcelle.



Utilisation redoutable de styles en rappels...  
A l'arrière-plan : saint Géry.



Habitation XVIII<sup>e</sup> tenant un angle de rues



Séquence sur la rue des Cailloux

## Valeurs sur l'îlot

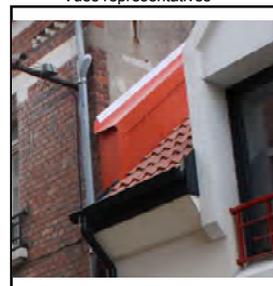
**Bâtiment INTERESSANT** Habitations sur l'angle des rues des Cailloux et des 3 Filloires, soubassements en grès.

**Bâtiment REMARQUABLE** -

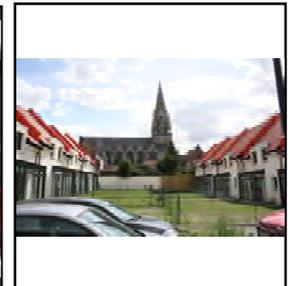
**Lieu ou autre INTERESSANT** La forme de l'îlot  
Le pavage de la rue de la Douzième.

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannière



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	En lanière, et jardins privatifs à l'intérieur
Densité construite	Le linéaire est quasiment occupé en totalité
Bâtiment sans intérêt	3 garages: rue des 3 Filloires
Dysfonctionnement	Immeuble collectif en about
Modénature	Brique et Pierre
Dominance de couleurs	Rouge brique et ton pierre
Résonnance	-
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	Habitations sur angle des rues des cailloux et des 3 Filloires

## Commentaires

Cette îlot se scinde en 2 parties : au Sud, sur le premier tiers, ce sont les constructions les plus anciennes et au-delà au Nord de nouveaux logements ont été construits.

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine

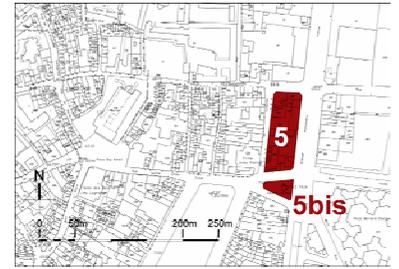


# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot	<b>5 &amp; 5bis</b>	Quartier	
Noms des voies	rue n°1 rue n°2 rue n°3 rue n°4 rue n°5 rue n°6 rue n°7	Rue des Augustines Avenue Michonneau Rue sainte Croix (prolongement) Rue Lalliette	

## Commentaire générale

La perception de cet îlot se fait depuis le Boulevard Michonneau, on remarque sur cette séquence le manque de cohérence des constructions : typologies différentes, altimétries variables, panels de matériaux, des creux. L'about côté "Poids publics" est cohérent et si on poursuit la rue Lalliette on repère des bâtiments présentant peu d'intérêt.



Plan de situation

## Affectation des RDC

Logements, Tertiaires, Garages

## Affectation des étages

Logements

Réf. stylistiques majeures	XVIII°s - XIX°s - XX°s
Implantation d'origine de l'îlot	XIX°s

## Evolution de l'îlot

C'est un îlot qui avait peu d'existence pendant la période médiévale (scindé en 2 parties avec des habitations) et classique (des bâtiments militaires). Il était situé sur le boulevard intérieur de l'enceinte médiévale. A l'Est de la base de l'îlot se localisait la Porte Saint Michel. Au début du XIX°s des constructions apparaissent sur la rue Lalliette. C'est avec le démantèlement que l'îlot obtiendra son épaisseur actuelle en s'appuyant sur le Boulevard Michonneau.

## Caractéristiques de l'îlot

<b>Les voies</b>	Elargissement important (14m) sur la rue des Augustines : modification fin XIX°s. La rue Lalliette varie de 12m à 8m, la rue sainte croix (prolongée) son ancien nom : rue fausse porte St Michel.
<b>Gabarit</b>	Sur Michonneau les hauteurs sont variables (5niv. à 2niv.) La rue Lalliette en moyenne 3 niveaux. Gabarits disparate.
<b>Espaces non bâtis</b>	Très peu, ce sont des accès pour les véhicules à des intérieurs de parcelles (rue Lalliette). Les habitations individuelles sur le Bd. Michonneau sont en reculs
<b>Clôtures</b>	Les clôtures (sur la largeur de la parcelle) correspondent aux habitations sur le Bd. Michonneau
<b>Programmes</b>	Principalement du logements. Sur le Bd. un atelier de pièces automobiles en bardages métalliques et support publicitaire. Ailleurs rue Augustines : Tertiaires dans existant.
<b>Cohérence programmes</b>	Il n'y a pas de cohérence - Tentative de logements majoritaires.
<b>Cohérence façades</b>	Non, cohérence à l'unité.
<b>Cohérence matériaux</b>	Non.



commentaires

Vue depuis le boulevard Michonneau



Habitation de style moderniste (moyen)



Habitations les plus anciennes de l'îlot.



Collectif récent, la rue Lalliette devrait être requalifiée. Alignement, mais de nombreux vides.

## Valeurs sur l'îlot

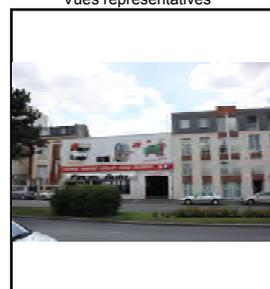
**Bâtiment INTERESSANT** Habitation sur Angle Michonneau  
Constructions jumelles sur angle rue Lalliette.

**Bâtiment REMARQUABLE** Ancien "Poids publics" - valeur d'un contexte

**Lieu ou autre INTERESSANT** -

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Manque de cohérence, principalement sur Bd. Michonneau
Densité construite	Moyenne, requalifier la rue Lalliette : des vides.
Bâtiment sans intérêt	Anciens garages ou garages : rue Lalliette
Dysfonctionnement	Atelier pièces automobiles sur le boulevard
Modénature	Sur le boulevard : Alignement et retrait.
Dominance de couleurs	Teintes claires
Résonnance	
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	
Bâtiments ayant une valeur propre	

## Commentaires

**Sur cet îlot, il manque une logique de composition et de programmation. Majoritairement composé de logements, néanmoins les constructions semblent se désintéresser du lieu : autonomie constructive.**

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **6**

Quartier

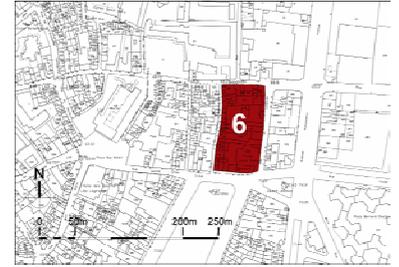
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies  
rue n°1  
rue n°2  
rue n°3  
rue n°4  
rue n°5  
rue n°6  
rue n°7

Rue des Augustines  
Rue de Lalliette  
Rue sainte Croix  
Rue du Pignon Bigarré

Îlot qui conserve une bonne base historique. Quelques bâtiments anciens ont disparu dans la rue de Lalliette et les reconstructions forment un ensemble homogène. La première moitié des constructions de la rue du Pignon Bigarré (depuis la place) nécessiterait d'être restauré : rang ancien, à valeur forte valeur patrimoniale.



Plan de situation

Réf. stylistiques majeures XVIII°s - XIX°s.  
Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

## Evolution de l'îlot

Il a traversé les époques depuis la période médiévale. Pendant la période Classique : existence de l'Eglise des Carmes et de son couvent (en façade grand place). Des démolitions successives laisseront place à l'école Jules Ferry et à d'autres constructions plus récentes. Beaucoup de constructions de la période XVIII°s sont encore en places et nécessiteraient d'être restaurées. Les pignons baroques sont classés IMH.

## Caractéristiques de l'îlot

- Les voies** Rue des Augustines : 5.7m, rue de Lalliette de 12m à 8m (vers la place), rue du pignon Bigarré : 4.3m.
- Gabarit** Les gabarits sont de bonnes tenues - Séquences ou rangs de constructions homogènes.
- Espaces non bâtis** Des garages et une cour d'école.
- Clôtures** Clôture ajourées : murs bahuts et grilles sur la rue de Lalliette. Murs de clôtures hauts à proximité des rues du pignon bigarré et des Augustines.
- Programmes** Cohérents
- Cohérence programmes** Bonnescohérence des programmes entre eux, malgré la diversité.
- Cohérence façades** Camaieux d'époques qui s'accordent par le soin et le détail de chacune des opérations.
- Cohérence matériaux** oui, détails dans la mise en oeuvre



commentaires

Construction XVIII°s. Critiques : modification des menuiseries, menuiseries PVC, Volets roulants et coffrets visibles.



Construction fin XIX°s et début XX°s. Bâtiments intéressants



Ensemble des façades baroques face à la Grand Place.



2 séquences de la rue du Pignon Bigarré. Bonne composition et beaucoup de restauration.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Le rang XIX°s  
Les habitations XVIII°s.

**Bâtiment REMARQUABLE** Ensemble des façades baroques face à la Grand Place.

**Lieu ou autre INTERESSANT** -

**Lieu ou autre REMARQUABLE** La rue du pignon bigarré. A restaurer et à requalifier.

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	En lanière, rapport de 1 sur 2
Densité construite	Assez dense
Bâtiment sans intérêt	Garages et atelier : rue du Pignon Bigarré.
Dysfonctionnement	Manque d'entretien : façades + Portes de garages dans une rue étroite
Modénature	Composée sur l'ensemble
Dominance de couleurs	Pierre, Grès, Brique et chaux
Résonance	Grand Place
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	Voir rue du Pignon Bigarré
Bâtiments ayant une valeur propre	Construction XIX°s : rue Lalliette

## Commentaires

îlot qui a le potentiel pour devenir le référent d'une démarche de restauration.

Les dommages : ce sont les créations de portes de garages sur des façades anciennes et dans une rue étroite...

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **7**

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1

rue n°2

rue n°3

rue n°4

rue n°5

rue n°6

rue n°7

**Quartier**

**Rue des Augustines**

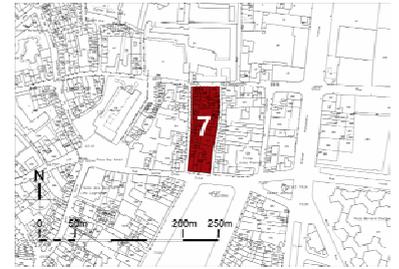
**Rue du Pignon Bigarré**

**Rue sainte Croix**

**Rue Doncre**

**Commentaire générale**

Îlot qui conserve une bonne base historique. Mais aussi la plus ancienne maison d'Arras: n°49 Grand Place - rebâtie après 1467, de style Gothique Flamand. Deux constructions ont laissé place à des vides (Hangar à voitures et poutres de reprises). Bâtiments Inscrits et classés. Les façades en base de l'îlot en site inscrit.



Plan de situation

**Affectation des RDC**

Commerces, logts, garages,

**Affectation des étages**

Logements

**Réf. stylistiques majeures** XVIII<sup>s</sup>

**Implantation d'origine de l'îlot** Médiévale

**Evolution de l'îlot**

Il a traversé les époques depuis la période médiévale, il a conservé sa forme.

**commentaires**

Vues depuis la rue du Pignon Bigarré



Depuis la Grand Place, la rue Doncre présente des façades dans un état nécessitant de fortes restaurations.



Ancien passage ou porte avec emmarchement - Datation XVII<sup>s</sup>, sous réserve. Emprise sur le trottoir.



Fin de la rue Doncre, Une façade XVIII<sup>s</sup> reçoit un décor façon Art Déco - 1930. Les alignements de chèneau sont conservés ainsi que le chien assis en toiture.

## Caractéristiques de l'îlot

- Les voies** Les voies sont assez étroites principalement pour les rues Doncre (3.80 à 4.40m) Pignon Bigarré (3.20 à 3.80), Rue des Augustines : 5.80m.
- Gabarit** Les constructions varient entre R+1 et R+2 - Sur la grand place les façades sont à pignons.
- Espaces non bâtis** Des vides sont à signaler à proximité de la Grand Place
- Clôtures** Une clôture sur la rue Doncre, face à jardin en surélévation, l'habitation est en recul. Jardin sur d'anciennes caves? + Une clôture en mur haut. Dans l'ensemble : tenu en limite parcellaire.
- Programmes** Cohérent, les commerces étant principalement aux abouts. Les façades les plus représentatives face à la Grand Place.
- Cohérence programmes** Cohérent
- Cohérence façades** Principalement XVIII<sup>s</sup>, avec parfois quelques coutures d'époques plus récentes. On peut aussi penser que c'est un décor sur des façades plus anciennes
- Cohérence matériaux** Cohérent

## Valeurs sur l'îlot

- Bâtiment INTERESSANT** Des ensembles homogènes au démarrage des îlots. Alignement de chèneaux.
- Bâtiment REMARQUABLE** L'ensemble des façades sur la Grand Place
- Lieu ou autre INTERESSANT** Les 2 vides : définir un programme à l'échelle du lieu.
- Lieu ou autre REMARQUABLE** La Grand Place  
La largeur des rues : Doncre et du pignon Bigarré - Lecture Médiévale. / Patrimoine fort - ambiance.

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	En lanière, rapport de 1 sur 3
Densité construite	Dense
Bâtiment sans intérêt	Garages, Restaurer "Café Equinoxe", les vides...
Dysfonctionnement	Les ensembles en retour de la Grand Place : à Restaurer - Des modifs
Modénature	Classique, 1930.
Dominance de couleurs	Rouge, Pierre, Homogène.
Résonnance	Les 2 rues: Doncre et Pignon Bigarré : Type Médiéval
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

**Les façades, rue de Doncre (au départ de la Grand Place) sont à restaurer: travail d'analyses... Certaines façades ont été modifiées : des percements, des soubassements. Rechercher une cohérence. Réaménager les dents creuses.**

## Etat sanitaire

- Bon  Mauvais
- Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

- Majeure  Accompagnement
- Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

- Altérations irréversibles
- Etat d'origine restituable
- Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot	<b>8</b>	Quartier	
Noms des voies	rue n°1 rue n°2 rue n°3 rue n°4 rue n°5 rue n°6 rue n°7	Rue des Augustines Rue Doncre Rue sainte Croix Place Guy MOLLET Rue du Presbytère sainte Croix Place des Potiers	

**Commentaire générale**  
 Îlot qui conserve une bonne base historique dans sa forme. Au niveau de la place des Potiers 2 constructions (cf. Napoléon) ont disparu et laissent place à une double batteries de garages. Quelques constructions XX°s ont remplacés du bâti plus ancien : C'est une architecture très marquée.



Plan de situation

**Affectation des RDC**  
 Logts, commerces, tertiaires, garages

**Affectation des étages**  
 Logements, Tertiaire.

**Réf. stylistiques majeures** XVIII°s au XX°s  
**Implantation d'origine de l'îlot** Médiévale

**Evolution de l'îlot**

Traversée dans sa partie supérieure par l'ancienne enceinte de l'abbaye ( au dessus de la batterie de garages actuelles).  
 Pendant la période Classique existence d'une venelle derrière les garages...  
 2 bâtiments : classés IMH

**commentaires**  
 Rue Doncre: Ensemble classique perturbé par une construction récente avec des accès à du stationnement au RDC et une façade rideau pour les étages.



Rue Doncre: Ancien porche, ensemble à restaurer - Avant plan : façade cimentée : à proscrire

**Caractéristiques de l'îlot**

<b>Les voies</b>	La rue Doncre de 4.50m à 3.90, la rue Ste Croix de 9.25m à 12.70m. La rue du Presbytère de 4.50m à 4.00m et face à un espace dégagé. Rues des Augustines : 7.20m à 5.60m.
<b>Gabarit</b>	Principalement du R+1 et comble. Si façades à pignons = R+2. Sur la place Guy MOLLET un ensemble homogène en R+2 (XIX°s) et Rue des Augustines une construction en R+2.
<b>Espaces non bâtis</b>	Non
<b>Clôtures</b>	Pas de clôture - existence de porches / portails.
<b>Programmes</b>	Logements, Bureaux, Commerces
<b>Cohérence programmes</b>	Cohérent, résidentielle et Bureaux / commerces
<b>Cohérence façades</b>	Oui, sauf pour les programmes récents
<b>Cohérence matériaux</b>	Oui, sauf pour les programmes récents



Façade classique, certainement modifiée pour répondre aux façades baroques de la Grand Place.

**Valeurs sur l'îlot**

<b>Bâtiment INTERESSANT</b>	Angle des rues Doncre et Augustines - Des ensembles homogènes : rue du presbytère, place des potiers, place Guy MOLLET...
<b>Bâtiment REMARQUABLE</b>	2 classés.
<b>Lieu ou autre INTERESSANT</b>	Un porche classique - Une cour pavé avec un ensemble construit homogène : rue de Doncre.
<b>Lieu ou autre REMARQUABLE</b>	Une cour pavé avec vue sur façade ancienne à restaurer. Le rang classique face à la mairie.



Rue des Augustines: exemple (mauvais) de construction en appentis - hors contexte / A gauche pignon rehaussé. Rue du Presbytère : Ensemble classique cohérent

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	En lanière avec une excroissance marqué à l'Ouest.
Densité construite	Dense en façade.
Bâtiment sans intérêt	Garages, + Habitations angle Potiers et Augustines
Dysfonctionnement	Des bureaux : rues Ste Croix et Doncre. Les garages / Potiers
Modénature	Classique, XIX°s et XX°s (ancien et récent)
Dominance de couleurs	Briques, Grès, badigeon, Pierre
Résonnance	Autonome
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

**Commentaires**  
**Des alignements homogènes. Des habitations classiques cimentées, avec parfois un habillage caractéristique d'une époque...**  
**Un transformateur électrique à la place d'une ancienne porte!**  
**Un Atelier... sur une ancienne élévation de mur.**

**Etat sanitaire**

- Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

**Valeur architecturale**

- Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

**Etat de conservation**

- Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **9**

Quartier

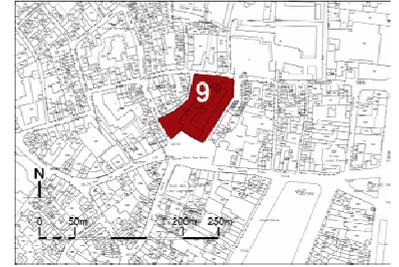
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

Rue des Augustines  
Place des Potiers  
Rue du Presbytère sainte Croix  
Place Guy MOLLET  
Rue du Nocquet d'Or

La physionomie de l'îlot d'origine a disparu, son assiette est le support de l'implantation de la Mairie (inaugurée en 1978).  
La mairie est à la fois déposée sur son socle (PK), ouverte sur un parvis (accès public) et sur la place Guy MOLLET (pas d'accès). Elle est entourée de végétations et de pelouses.



Plan de situation

Affectation des RDC  
Bureaux

Affectation des étages  
Bureaux

Réf. stylistiques majeures XX°s  
Implantation d'origine de l'îlot Disparue - origine Médiévale

## Evolution de l'îlot

Îlot existant à la période Médiévale, il présente encore du bâti au XIX°s, depuis la mairie s'y est installée en 1978. A l'origine cette îlot n'avait d'excroissance à l'Ouest, il était plus massé. Il faisait face à l'église sainte Croix (1115 jusqu'à la période Classique) / Place Guy MOLLET, et sur l'excroissance se trouvait la chapelle saint Jacques (Médiévale et classique). L'îlot a été traversé d'Est en Ouest par l'ancienne enceinte de l'Abbaye.

## Caractéristiques de l'îlot

- Les voies** Augustines : 5.15m, Place des Potiers : 11.40m et un retrait marqué vers rue du Presbytère de 4.00m à 4.50m, Nocquet d'Or : 3.60m, Place : 61mx43m, St Jacques de 3.80m à 3.25m et 5.30.
- Gabarit** Unique : la Mairie - R+3 à R+4 sur socle.
- Espaces non bâtis** Pelouse et espaces vert.
- Clôtures** Aucune
- Programmes** Mairie
- Cohérence programmes** Pas d'affirmation, programme autonome, intégration violente.
- Cohérence façades** Très structurales
- Cohérence matériaux** Teintes claires



Vue depuis la place des Potiers - Avant plan socle des stationnements.



Vue depuis la rue du Presbytère : accès public et le parvis.



Vue depuis la place Guy MOLLET, c'est la façade d'identification de la Mairie, pas d'accès au bâtiment depuis cette place.



Vue depuis la rue saint Jacques - Espace tampon en bande verte.

## Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT

Bâtiment REMARQUABLE

Lieu ou autre INTERESSANT

Lieu ou autre REMARQUABLE

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

- Physionomie de l'îlot Tapis végétal, Parvis, au centre la Mairie.
- Densité construite En partie centrale
- Bâtiment sans intérêt -
- Dysfonctionnement S'intègre mal dans le tissu urbain
- Modénature Répétitive
- Dominance de couleurs Teintes claires
- Résonnance Résonance inversée, le bâti ancien est en vis à vis.
- Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -
- Bâtiments ayant une valeur propre -

## Commentaires

Peu de commentaires : c'est la réponse à un programme selon un contexte : assainissement du tissu urbain de la ville ancienne par une programmation d'utilité publique.

## Etat sanitaire

- Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

- Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

- Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **10**

Quartier

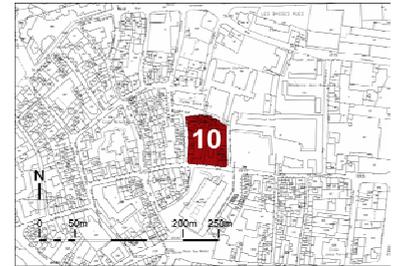
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies  
rue n°1  
rue n°2  
rue n°3  
rue n°4  
rue n°5  
rue n°6  
rue n°7

Rue du Vivier  
Rue du Petit Atre  
Rue des Augustines  
Rue du Croissant

Îlot de bonne composition.  
A la fois entretenu et dans un état vétuste : principalement pour la rue du Vivier.  
La rue du Petit Atre : des constructions hautes XIX<sup>s</sup>?



Plan de situation

Réf. stylistiques majeures XVIII<sup>s</sup> - XIX<sup>s</sup> et XX<sup>s</sup>  
Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

Affectation des étages Logements

Affectation des RDC Logements

commentaires  
Rue du Croissant : Façades anciennes avec des percements bouchés.

## Evolution de l'îlot

Représentation médiévale.  
A la période classique existence d'un Vivier au Nord de la rue du Vivier.  
Les angles sur la rue des Augustines ont été tronqué après le XIX<sup>s</sup>  
Au XIX<sup>s</sup> la rue du Petit Atre se prolongeait ( vers école des beaux-arts).



Rue des Augustines, exemples de façades enduites : suppression de la lecture des matériaux d'origine / Grès, briques et pierre.

## Caractéristiques de l'îlot

- Les voies** Rue du Vivier de 14.80m à 5.40m et 5.10m, Rue du Petit Atre de 4.70m à 4.00m, Rue des Augustines : 5.20m et rue du Croissant de 4.00m à 4.90m.
- Gabarit** Majoritairement R+1 et comble et quelques R+2 (constructions plus récentes, certainement rehausse ou XIX<sup>s</sup>).
- Espaces non bâtis** Très peu : Quelques vieux murs et clôture.
- Clôtures** Portails, vieux murs sur angle Vivier / Petit Atre, Mur bahut et clôture : à l'arrière plan Habitation. Clôture en panneaux de béton!!! (rue du Croissant).
- Programmes** Principalement des logements.
- Cohérence programmes** Homogènes : rue du Vivier, des anciens ateliers transformés en logements.
- Cohérence façades** Les plus anciennes devraient être restaurées
- Cohérence matériaux** Pierre, Briques, enduit, soubassement grès...



Rue du Vivier : Séquence de 3 habitations nécessitant une restauration. Immeubles intéressants.



Rue des Augustines : 2 habitations de styles 1920. Constructions sur 3 parcelles.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Rue du Vivier n°5/3/1 à restaurer..., Angle Augustines n°24/26, rue du Croissant n°1/3/12.

**Bâtiment REMARQUABLE** -

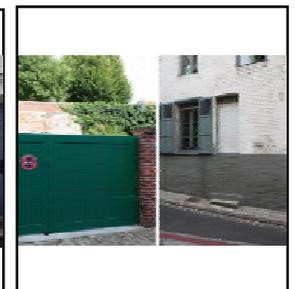
**Lieu ou autre INTERESSANT** Jardin du n°12 : rue du Croissant.

**Lieu ou autre REMARQUABLE** Vieux murs : Angle rue du Vivier et rue du petit Atre.

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

- Physionomie de l'îlot A conservé dans l'ensemble une forme d'origine
- Densité construite Bonne tenue sur le périmètre de l'îlot.
- Bâtiment sans intérêt Garage sur angle des rues du Croissant et des Augustines
- Dysfonctionnement Façades enduites, sortie de ventouse sur RDC, volets roulants
- Modénature Pierre, Briques, enduit, cimentage...
- Dominance de couleurs Ton pierre, brique et clair.
- Résonnance Depuis la rue du Croissant on aperçoit saint Géry.
- Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -
- Bâtiments ayant une valeur propre voir ci-dessus

## Commentaires

**Photos ci-dessus:**  
Création d'un portail bien large dans une rue étroite et panneau de béton : rue du Croissant.  
Des habitations encore dans un état d'origine nécessitant une restauration.

## Etat sanitaire

- Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

- Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

- Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



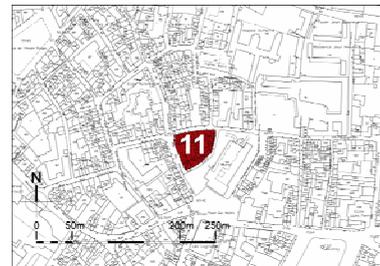
# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **11**

Quartier

Commentaire générale

C'est un îlot de petite taille. Des habitations récentes sont présentes, elles ne pas de grandes qualités. Les constructions anciennes (Classique) sont principalement sur la rue saint Jacques.



Plan de situation

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies	rue n°1	Rue des Augustines
	rue n°2	Rue saint Jacques
	rue n°3	Rue du Nocquet d'Or
	rue n°4	Rue des Augustines
	rue n°5	-
	rue n°6	-
	rue n°7	-

Affectation des RDC  
Logements

Affectation des étages  
Logements

Réf. stylistiques majeures XVIII°s - XX°s  
Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

## Evolution de l'îlot

Existant à la période médiéval, on remarque après 1839 l'élargissement de la rue du Nocquet d'Or. Cet îlot a été traversé par l'enceinte de l'abbaye d'Est en Ouest. Une construction ayant les caractéristiques d'un hôtel particulier se situe au milieu de la rue saint Jacques.

## Caractéristiques de l'îlot

Les voies	Rue des Augustines : 6.50m, rue saint Jacques : 3.90m à 3.60m et la rue du Nocquet d'Or de 9.70m à +/- 12m.
Gabarit	Majoritairement : R+1 et comble, on remarque que les constructions (collectifs) récentes s'enferment dans ce gabarit pour atteindre du R+2 + C. Seul l'hôtel particulier est en RDC.
Espaces non bâtis	Sur l'angle des rue saint Jacques et Augustines : Stationnements et sur l'angle des rues des Augustines et du Nocquet d'Or : Anciens murs séparatifs.
Clôtures	Une clôture en briques et à l'arrière, bien en retrait une construction 1930.
Programmes	Logements
Cohérence programmes	Non, les constructions récentes sont de type collectif.
Cohérence façades	Les constructions récentes sont en enduit, dommage.
Cohérence matériaux	Cohérent pour les bâtiments anciens, pour les constructions du dernier quart du XX°s : Utilisation d'enduit projeté : dommageable pour l'îlot.



## commentaires

Anciens murs sur des limites séparatives à l'intérieur de la parcelles. Des constructions sont disparues et laissent place à du stationnement. A l'arrière plan un rang de constructions récentes en enduit et porte de garages métallique.



Construction en R+1, faisant face à la mairie. Peut-être un ancien hôtel particulier.



Construction 1930, en retrait de la rue du Nocquet d'Or. Les percements et leurs décors sont dans style Art Déco. Habitation sur entresol. Le pavage est en grès, vu le format (grand) ce sont peut-être des pierres de récupérations d'anciennes façades.



Rue des Augustines : au premier plan, une construction rhabillé d'un style plus récent, cela implique un cimentage de la façade. Au second plan : ensemble classique : bailleur social.

## Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT Les façades de l'hôtel particulier  
L'habitation en arrière plan : rue du Nocquet d'Or

Bâtiment REMARQUABLE -

Lieu ou autre INTERESSANT Le rang de la saint Jacques à partir de l'hôtel particulier est homogène, La totalité du rang de la rue des Augustines est homogène, quelques mauvaises réhabilitations.

Lieu ou autre REMARQUABLE -

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	A conservé partiellement sa typologie parcellaire.
Densité construite	Dense
Bâtiment sans intérêt	Les constructions neuves
Dysfonctionnement	Traitement des angles et constructions neuves...
Modénature	Pierre, Briques, enduit, cimentage...
Dominance de couleurs	Ton pierre, brique et clair.
Résonnance	Face à la mairie
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

La rue Nocquet a été taillée et élargie.  
La rue du Nocquet d'Or est tenue par des collectifs récents : dommageable pour le quartier.  
Les anciens pignons ne sont pas traités : construire le vide.

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



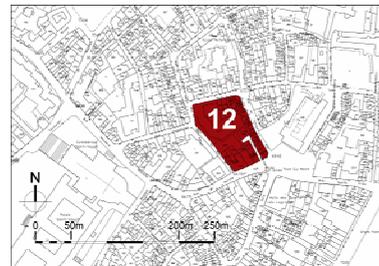
# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **12**

Quartier

Commentaire générale

Îlot cohérent dans l'ensemble. Néanmoins il faut constater qu'un ensemble immobilier récent c'est implanter à la fois en cœur d'îlot et sur les rues du mont de Piété, Four saint Adrien et rue des Augustines. C'est aussi le départ de la rue des Augustines - +/- 450m.



Plan de situation

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies	rue n°1	<b>Rue des Augustines</b>
	rue n°2	<b>Rue du Nocquet d'Or</b>
	rue n°3	<b>Impasse du Mont de Piété</b>
	rue n°4	<b>Marché au Filé</b>
	rue n°5	<b>Rue du Mont de Piété</b>
	rue n°6	<b>Rue du Four saint Adrien</b>
	rue n°7	-

Affectation des RDC

Bureaux, Commerces, Logements.

Affectation des étages

Logements

Réf. stylistiques majeures	XVII <sup>e</sup> s-XVIII <sup>e</sup> s-XIX <sup>e</sup> s-XX <sup>e</sup> s-XXI <sup>e</sup> s
Implantation d'origine de l'îlot	Médiévale

## Evolution de l'îlot

Îlot déjà présent à la période médiévale. Sur le plan 1704, l'angle des rues au Filé et du Nocquet d'Or présentait un retrait plus important : pas de constructions en alignement avec le mont de Piété. Les angles des rues (au moins 3) seront tronqués après 1839. 1 classé (mont de Piété) + 1 inscrit n°18 / rue Marché au Filé + 1 inscrit n°75 / rue des Augustines.

## Caractéristiques de l'îlot

<b>Les voies</b>	Rue des Augustines : 6.50m, rue du Nocquet d'Or : 12.20m, 10.10m et 5.10m, Impasse du mont de Piété: 3.30m, Marché au Filé : 12.40m, Mont de Piété : 4.70m à 5.35m, Four Adrien : 9.40m
<b>Gabarit</b>	Majoritairement en R+1+C, sauf si pignon. Au XIX <sup>e</sup> s sur entresol. Pour les nouvelles constructions XXI <sup>e</sup> s : R+3+C / les niveaux sont standards / Utilisation des combles.
<b>Espaces non bâtis</b>	Très peu. Constat : un retrait réglementaire par rapport à une clôture existante
<b>Clôtures</b>	Ancien témoin de constructions alignées sur la rue du Mont de Piété.
<b>Programmes</b>	Logements en majorités et commerce de proximité.
<b>Cohérence programmes</b>	Passable
<b>Cohérence façades</b>	Jusqu'à la période XIX <sup>e</sup> s
<b>Cohérence matériaux</b>	Jusqu'à la période XIX <sup>e</sup> s



Commentaires

Datation visible : 1683, n°21/19/17  
Constructions étroites à restaurer dans les règles de l'Art.



Traiter et mettre en valeur les arrières des constructions de la rue du Nocquet d'Or. Intéressant. Traiter aussi l'ensemble du cœur de cet îlot.



Voocabulaire XIX<sup>e</sup>s



Vues représentatives

Vue de gauche : Conservation de témoin, ancienne porte. Vue de droite : Premier-plan : datation 1701.

## Valeurs sur l'îlot

<b>Bâtiment INTERESSANT</b>	Habitations de la rue au Filé et retour sur le mont de Piété.
<b>Bâtiment REMARQUABLE</b>	Le mont de Piété Rue du Nocquet d'Or : n°21/19/17 Rues des Augustines n°79?,77,75,73.
<b>Lieu ou autre INTERESSANT</b>	Les arrières des façades : impasse du mont de Piété Les rangs sur les rues du Marché au Filé, du nocquet d'Or et des Augustines sont homogènes.
<b>Lieu ou autre REMARQUABLE</b>	Les arrières des façades : impasse du mont de Piété



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Bonne conservation sur les rues Augustines, Nocquet d'Or et Filé.
Densité construite	Dense
Bâtiment sans intérêt	Collectif
Dysfonctionnement	Le devenir des arrières du Mt de Piété... / Collectif : XXI <sup>e</sup> s
Modénature	Pierre, Briques, enduit, cimentage...
Dominance de couleurs	Ton pierre, brique et clair.
Résonnance	Les façades sur 3 rues sont homogènes.
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

**Le Mont de Piété : 1624, vocabulaire baroque, importation flamande, premier exemple de suppression des "pas de moineaux" sur les pignons. Construction à droite du Mt de Piété : habillage XIX<sup>e</sup>s.**

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **13**

Quartier

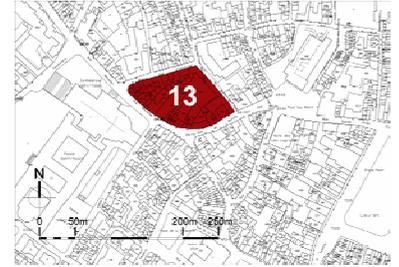
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies  
rue n°1  
rue n°2  
rue n°3  
rue n°4  
rue n°5  
rue n°6  
rue n°7

Rue des Chariottes  
Rue du Mont de Piété  
Rue du Marché au Filé  
Rue Méaulens

Témoins de plusieurs périodes de constructions.  
La rue Méaulens présente des constructions postérieures à la grande Guerre - rue faisant face à la cathédrale.  
Le bâti sera reconstruit et généralement le parcellaire sera conservé. Pour des collectifs récents les parcelles sont réunies.



Plan de situation

Réf. stylistiques majeures	XVIII°s-XIX°s-XX°s.
Implantation d'origine de l'îlot	?-des modifications avant XIX°

## Evolution de l'îlot

On peut supposer que les rues du marché au Filé et du Mont de Piété sont anciennes. Mais les cartes anciennes présentent cet îlot comme étant plus important au Nord, éventuellement l'actuelle rue des Chariottes (au XIX°s rue des Lombards) serait une percée urbaine créée après 1704... On relève des constructions de 1756.  
2 inscrits sur l'îlot : rue du marché au Filé.

## Caractéristiques de l'îlot

<b>Les voies</b>	Rue des Chariottes: 7.40m, Rue du Mont de Piété: 5.40m, Rue du Marché au Filé: 11.00m, Rue Méaulens: 11.00m.
<b>Gabarit</b>	Rues Méaulens, Marché au Filé, Mont de Piété : R+2+C Rues des Chariottes : R+1+C
<b>Espaces non bâtis</b>	Aucun
<b>Clôtures</b>	Aucune
<b>Programmes</b>	1 Hôtel particulier sur l'angle de la rue du Marché au Filé -
<b>Cohérence programmes</b>	Cohérent
<b>Cohérence façades</b>	Bonne composition, quelques construction années 40 présentant peu d'intérêts - Travaux tardifs après la reconstruction.
<b>Cohérence matériaux</b>	Grès, brique, enduits, ardoises, tuiles...



commentaires  
La rue des Chariottes présentent un bâti hétérogène, mais dans l'ensemble de bonne composition, permettant une lecture des époques.



Ensemble de re-construction après la grande guerre.



Rue Méaulens, immeuble de 2 travées, RDC transformé en commerce.



Collectif récent sur RDC classique, arcade encore visibles.

## Valeurs sur l'îlot

<b>Bâtiment INTERESSANT</b>	Rue des Chariottes : Une construction avec Bow-window et une autre plus classique avec un ancien porche.
<b>Bâtiment REMARQUABLE</b>	2 inscrits
<b>Lieu ou autre INTERESSANT</b>	Les 4 rues en évitant les collectifs récents.
<b>Lieu ou autre REMARQUABLE</b>	

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Cohérent
Densité construite	Dense sur rues
Bâtiment sans intérêt	Collectifs et 1 sur l'angle des rues Chariottes et Méaulens...
Dysfonctionnement	Construction sur angle des rues Chariottes et Méaulens / trop bas.
Modénature	Pierre, Briques, enduit, cimentage...
Dominance de couleurs	Ton pierre, brique et clair.
Résonnance	Bâti de la rue Méaulens en vis à vis avec la cathédrale.
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

**A bannir / mauvaise tenue du chantier.**  
**On peut aussi supposer que certaines constructions ont été "customiser" tardivement, modifiant ainsi l'expression des façades avec plus ou moins de réussites / ex: le bow-window.**

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **14**

Quartier

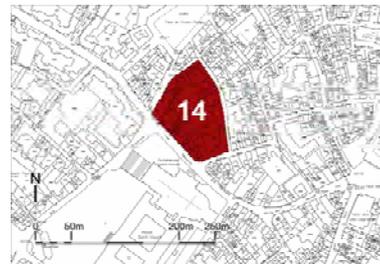
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies  
rue n°1  
rue n°2  
rue n°3  
rue n°4  
rue n°5  
rue n°6  
rue n°7

Rue du Moulinet  
Rue Galletoires  
Rue de Jérusalem  
Rue des Chariottes  
Rue Méaulens  
Impasse des Chariottes

îlot qui a été reconstruit partiellement sur les rues Méaulens et Moulinet. L'origine de cette reconstruction se fera après la grande guerre, suivi à la fin du XX°s par des ensembles collectifs en vis à vis de la cathédrale.



Plan de situation

commentaires

Quelques habitations en R+1 (Classique) au départ de la rue de Jérusalem.

Affectation des RDC  
- Commerces - Logements - Tertiaires

Affectation des étages  
Logements

Réf. stylistiques majeures XVII°s?-XVIII°s, XIX°s à XX°s  
Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

## Evolution de l'îlot

Evolution depuis la période Médiévale. Des démolitions en cœur d'îlot. Le Crinçon médiéval passait le long de l'impasse Chariottes ensuite déplacé (P-Classique) sur ou à l'emplacement de la rue Moulinet. Îlot partiellement (Est) à l'intérieur du Verger de l'abbaye : P-Médiéval. Existence P-Classique de l'église et du couvent des Chariottes : disparus. La rue Méaulens a certainement été élargi après la période classique



Quelques habitations en R+1 (Classique) au départ de la rue de Jérusalem.

Au premier plan : un collectif, présentant des difficultés d'articulations avec les constructions de l'après guerre 14/18.

Architecture classique sur la rue du Moulinet prolongée sur la rue des Galletoires. Vigilance sur les volets roulants : dommageable à l'édifice. 1697? Bâtiment modifié, mais cohérent dans la rue.

## Caractéristiques de l'îlot

- Les voies** Rue Moulinet : 8.80m à 14.00m, Rue Galletoires : 5.20m, Rue de Jérusalem : 5.30m à 4.20m, Rue des Chariottes : 5.80m, Rue Méaulens : 12.20m.
- Gabarit** Pour les rues XVIII°s : R+1+C (Galletoires, Jérusalem, partiellement Chariottes)  
Pour les autres du R+2+C au R+3 (collectifs)
- Espaces non bâtis** Non, mais des retraits sur par rapport à l'alignement de l'îlot pour les collectifs.
- Clôtures** Des murs hauts : maison de retraite Saint François, à entretenir.
- Programmes** Commerces sur Méaulens, autres rues logements. 1 chapelle 1775 et une maison de retraite : rue de Jérusalem.
- Cohérence programmes** Cohérent, hormis le collectif.
- Cohérence façades** Bonne composition jusque 1920
- Cohérence matériaux** Grès, brique, enduits, ardoises, tuiles...

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Les constructions XVIII°s / Galletoires et Jérusalem.  
La reconstructions après 14/18 sur Méaulens.

**Bâtiment REMARQUABLE** Chapelle 1775 - Classé

**Lieu ou autre INTERESSANT** La rue de Jérusalem  
L'impasse des Chariottes - Traiter / réorganiser le coeur de l'îlot depuis cet impasse.

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

- Physionomie de l'îlot Cohérent pour le bâti ancien jusque après 14/18
- Densité construite Correspondance avec le cadastre XIX°s
- Bâtiment sans intérêt Collectif...
- Dysfonctionnement Les jonctions entre collectifs récents et existant + Les retraits.
- Modénature Pierre, Briques, enduit, cimentage...
- Dominance de couleurs Ton pierre, brique et clair.
- Résonnance Vis à vis avec la cathédrale
- Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -
- Bâtiments ayant une valeur propre -

## Commentaires

**Sur la rue Méaulens retraiter les RDC des commerces.**  
**A l'angle des rue Méaulens et Chariottes Immeuble XIX°s (tardif) à restaurer, actuellement à l'abandon. Intervenir et requalifier l'impasse des Chariottes, vue sur l'arrière de la chapelle.**

## Etat sanitaire

- Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

- Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

- Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **15**

Quartier

Commentaire générale

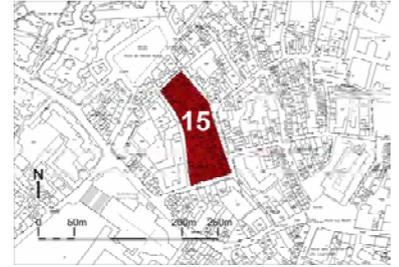
Nom usuel de l'îlot

Noms des voies  
rue n°1  
rue n°2  
rue n°3  
rue n°4  
rue n°5  
rue n°6  
rue n°7

Rue des Galletoires  
Rue des Coclipas  
Rue du Four Saint Adrien  
Rue des Chariottes  
Rue de Jérusalem

La rue du Four saint Adrien présente de nombreux burguets.  
La rue de Jérusalem présente des faiblesses, bcp de vides et clôture et cela peut encore correspondre au cadastre Napoléon 1839.

- Affectation des RDC  
- Logements - 1 commerce



Plan de situation

Réf. stylistiques majeures XVIII<sup>e</sup>s à XX<sup>e</sup>s  
Implantation d'origine de l'îlot Médiévale et Classique

Affectation des étages  
Logements

## Evolution de l'îlot

Îlot de consistance classique, peu de renseignement par rapport à la forme médiévale.  
Existence pendant la période classique de la chapelle des drapiers / Disparue.  
Îlot quasiment intégrer dans la première enceinte du verger de l'abbaye.



commentaires  
Angle de la rue de Jérusalem et rue des Galletoires. L'accès initialement se faisait sur la façade tronquée.



Rue du Four saint Adrien : n°31, immeuble intéressant.



Rue du Four saint Adrien, Rang Classique nécessitant une restauration.



Rue de Jérusalem : Alternance de constructions et de clôtures.

## Caractéristiques de l'îlot

**Les voies** Rue des Callettoires : 4,50m, Rue des Coclipas : 6,75m, Rue du Four Saint Adrien : 7,75m, Rue des Chariottes : 7,20m, Rue de Jérusalem : 5,80m.

**Gabarit** Principalement du R+1+C et quelques pignons sur rues. Quelques R+2, ce sont de la reconstruction 1920/1930.

**Espaces non bâtis** Tout le périmètre de l'îlot est occupé par des habitations, quelques murs.

**Clôtures** Des murs bahuts, des clôtures et portails. Les murs RDC intègrent des garages.

**Programmes** Essentiellement de l'habitat. Parfois des regroupements pour des collectifs. Peu de programme récent.

**Cohérence programmes** Cohérent

**Cohérence façades** Cohérent, les insertions 1920/1930 ne sont pas intéressantes : plus hautes...

**Cohérence matériaux** Cohérent

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Rue du Four Saint Adrien : n°31 / habitation encore dans un état XVII<sup>e</sup>s/XVIII<sup>e</sup>s à surveiller.

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** Le rang construit de la rue du Four saint Adrien ainsi que pour la rue des Chariottes.

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot La rue de Jérusalem est plus lâche.  
Densité construite Forte - Faible sur la rue de Jérusalem  
Bâtiment sans intérêt Les garages  
Dysfonctionnement Des RDC/garage sur une habitation classique / n°31 rue Fst Adrien.  
Modénature Pierre, Briques, enduit, cimentage...  
Dominance de couleurs Ton pierre, brique et clair - Il y a une façade excessivement colorée!  
Résonnance -  
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte  
Bâtiments ayant une valeur propre

## Commentaires

Îlot de bonne composition.  
Manque d'entretien du bâti sur les rues du Four saint Adrien et départ de Chariottes.

La photo ci-dessus présente un "emballage" d'une façade classique.

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **16**

Quartier

Commentaire générale

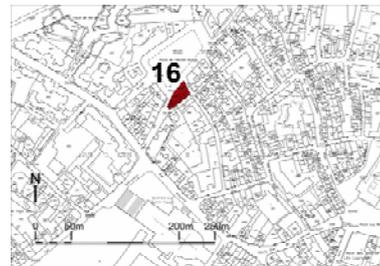
Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1  
rue n°2  
rue n°3  
rue n°4  
rue n°5  
rue n°6  
rue n°7

Rue Moulinet  
Place de l'ancien Rivage  
Rue de Jérusalem  
Rue des Galletoires

Malgré la présence de l'hospice de saint Eloi de facture classique, sur ce petit îlot, on peut souligner des incohérences de styles et d'intégrations : exemple, une construction 1930 modeste. Sur la cadastre Napoléon, l'angle de la construction sur les rues Galletoires et Jérusalem n'était pas tronqué. Hospice saint Eloi : classé MH.



Plan de situation

**Affectation des RDC**  
Tertiaire / service -  
Logements

**Affectation des étages**  
Tertiaire / service -  
Logements

Réf. stylistiques majeures XVII<sup>e</sup>s et XX<sup>e</sup>s  
Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

**Evolution de l'îlot**

Peu de renseignement sur la période Médiévale. L'implantation de l'hospice saint Eloi était le long du Crinchon, au cours de la période Classique il sera en vis à vis avec le bassin de l'ancien rivage, cf. carte de 1704. Ce qui valide que la date de construction de 1635.



**commentaires**  
Une construction de 1930 présentant un faible intérêt. Cet espace fut libre de construction à une époque, dans un contexte différent, c'est une réponse qui tient l'îlot.



Îlot de faible épaisseur, il débute sur un seul logement.

**Caractéristiques de l'îlot**

- Les voies** Rue Moulinet : 6.60m, Place de l'ancien Rivage : 9.40m, Rue de Jérusalem : 5.30m, Rue des Galletoires : 5.15m.
- Gabarit** R+1+C, avec des hauteurs variables selon les époques de construction. Pour l'hospice saint Eloi : tourelle, escalier sortie du bâti
- Espaces non bâtis** Îlot compact.
- Clôtures** Un mur haut avec accès.
- Programmes** Habitat et Hospice Saint Eloi
- Cohérence programmes** Cohérent
- Cohérence façades** Non pour la façade 1930.
- Cohérence matériaux** oui



Vue sur l'hospice saint Eloi



Vue depuis la rue de Jérusalem

**Valeurs sur l'îlot**

**Bâtiment INTERESSANT** Les constructions de la période classique : habitat.

**Bâtiment REMARQUABLE** Hospice saint Eloi, fondé en 1635 par Robert Leriche.

**Lieu ou autre INTERESSANT** -

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

- Physionomie de l'îlot Très petit
- Densité construite Forte
- Bâtiment sans intérêt Garage
- Dysfonctionnement Garage en jonction avec habitat ancien
- Modénature Pierre, Briques.
- Dominance de couleurs Ton pierre, brique et clair
- Résonnance En vis avec la place de l'Ancien Rivage et Cathédrale
- Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -
- Bâtiments ayant une valeur propre -

**Commentaires**  
Îlot de bonne tenue, le périmètre est conservé selon le cadastre Napoléon.

**Etat sanitaire**

- Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

**Valeur architecturale**

- Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

**Etat de conservation**

- Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **17**

Quartier

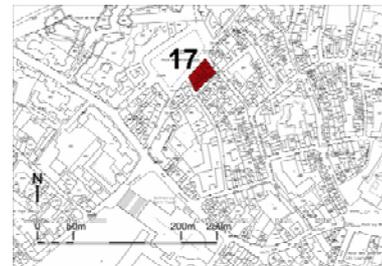
Commentaire générale

Îlot de bonne facture

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1	Place de l'ancien Rivage
rue n°2	Rue Coclipas
rue n°3	Rue Galletoires
rue n°4	Rue de Jérusalem
rue n°5	-
rue n°6	- Affectation des RDC
rue n°7	- Logements



Plan de situation

**Réf. stylistiques majeures**  
**Implantation d'origine de l'îlot** Classique

**Affectation des étages**  
 Logements

**Evolution de l'îlot**

Pendant la période Médiéval, cet îlot longeait le Crinchon, il sera face au bassin du Rivage pendant la période Classique.  
 Le cadastre Napoléon nous informe que 2 propriétés constituaient l'îlot. Les façades (rue de Jérusalem) étaient déjà tronquées à cette époque.  
 1 bâtiment inscrit / Maison.



**commentaires**  
 Angle des rues de Jérusalem et des Galletoires: Facades enduites au XIX°s, avec un mortier de chaux. Dessous on aperçoit les pierres ou chaînes d'angle.



Raccord entre ube construction XIX°s et Classique.  
 Apauvrissement des matériaux : on dessine les chaînes d'angles.



Angle de la rue des Coclipas et de la Place de l'ancien Rivage.



Bâtiment inscrit. Maison - "Portail décoré et les cariatides qui l'entourent" SDAP.

**Caractéristiques de l'îlot**

**Les voies** Place de l'ancien Rivage : 9.25m, Rue Coclipas : 6.20m, Rue des Galletoires : 4.45m, Rue de Jérusalem : 5.35m.

**Gabarit** R+1+C - Avec plus ou moins de hauteur selon les époques.

**Espaces non bâtis** Aucun

**Clôtures** Néant

**Programmes** Essentiellement de l'habitat.

**Cohérence programmes** Cohérent

**Cohérence façades** 3 logements sur la des Galletoires ont été fortement transformé, on peut supposer que les soubassements seraient d'origine plus anciennes.

**Cohérence matériaux** Même remarques : sauf pour les 3 logements restaurés sur la rue des Galletoires + facades cimentées.

**Valeurs sur l'îlot**

**Bâtiment INTERESSANT** Le bâti sur les rues de Jérusalem, la place du beau rivage et partiellement sur la rue des Coclipas.

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** Le rang face à la place de l'ancien Rivage.

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Compact et 2 rangs d'habitations avec leurs retours.
Densité construite	Forte
Bâtiment sans intérêt	3 habitations sur la rue des Galletoires.
Dysfonctionnement	3 habts. sur la rue des Galletoires - Tranformations, cimentages
Modénature	Pierre, Briques, cimentages.
Dominance de couleurs	Ton pierre, brique et clair
Résonnance	En vis avec la place de l'Ancien Rivage.
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

**Commentaires**  
**Principalement sur la rue des Galletoires, des contructions sont enduites avec un cimentage. Création de portes de garages, peu d'intérêt du traitement dans ce tissus urbain. Les anciennes façades seraient sous l'enduit?**

**Etat sanitaire**

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

**Valeur architecturale**

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

**Etat de conservation**

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **18**

Quartier

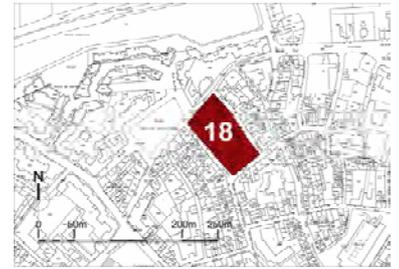
Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies  
rue n°1  
rue n°2  
rue n°3  
rue n°4  
rue n°5  
rue n°6  
rue n°7

Rue du Crinchon  
Rue Coignet  
Rue des 3 Filloires  
Rue Coclipas

Îlot présentant toutes les caractéristiques de conservations, de restauration, de transformations sans intérêts, de zones abandonnées...  
Et malgré cela de bonne tenu sur certains secteurs. Manque d'entretien.



Plan de situation

Réf. stylistiques majeures XVIII°s - XIX°s et XX°s  
Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

Affectation des étages  
Logements



commentaires

A l'origine habitation Classique, les façades ont été modifiées avec un style XIX°s. Par rapport au cadastre Napoléon cette habitation se retournait sur la rue du Crinchon. Les soubassements sont en grès.

## Evolution de l'îlot

A la période Médiéval cet îlot jouxtait le Crinchon au Nord.  
A la période Classique existence d'une caserne qui traversait d'Est en Ouest.  
La forme de l'îlot est similaire au cadastre Napoléon. Des constructions ont disparu, elles ont été remplacées ou fortement modifiées.

## Caractéristiques de l'îlot

- Les voies** Rue du Crinchon : 5.30, Rue Coignet : 6.40m, Rue des 3 Filloires : 6.40m, Rue des Coclipas de 7.00m à 6.60m.
- Gabarit** R+1+C - Avec plus ou moins de hauteur selon les époques.
- Espaces non bâtis** Une habitation en retrait et un espace libre suite à une démolition à l'angle de la rue du Coclipas et des 3 Filloires.
- Clôtures** Des murs de clôtures / cf. cadastre Napoléon.
- Programmes** De l'habitat.
- Cohérence programmes** Cohérent pour la fonction, pas nécessairement pour la forme et le style.
- Cohérence façades** Très grandes mixités des styles et des époques.
- Cohérence matériaux** Sur une même rue se sont les interventions sans intérêts qui nuisent à la vision d'ensemble.



Angle des rues des 3 Filloires et de la Coignée. Ancien porche et maison attenante à l'arrière-plan. Le mur de clôture se prolonge vers la rue de la Coignée, cf. cadastre Napoléon.



Rue de la Coignée :  
1/ Cimentage sur les façades et reconstruction après 1940.  
2/ Bâtiment arrière de l'ancienne caserne - A préserver et à entretenir.



Rue du Crinchon :  
Construction, reconstruction, adaptation : Ces 3 habitations sont en R+1. Selon les besoins, les époques : la hauteur sous plafond évolue.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Les anciens bâtiment de la caserne sur la rue la Coignée et rue des Coclipas  
Rue de la coignée : n°24 / Hp?

**Bâtiment REMARQUABLE** -

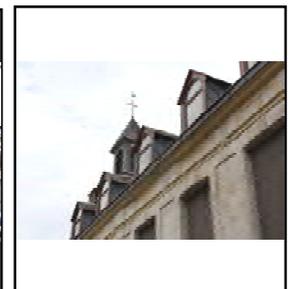
**Lieu ou autre INTERESSANT** Rue du Coclipas : n°20 à 12  
Rue du Crinchon : n°19 à 23 - Diagnostic sous les enduits?

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

- Physionomie de l'îlot Manque d'entretien
- Densité construite Importante, mais... faible sur la rue du Crinchon.
- Bâtiment sans intérêt -
- Dysfonctionnement Angle des rues Coclipas et des 3 Filloires : Disparition du bâti.
- Modénature Pierre, Briques, cimentages.
- Dominance de couleurs Ton pierre, brique et clair
- Résonnance -
- Bâtiments à valeur Patrimoniale forte
- Bâtiments ayant une valeur propre

## Commentaires

**Malgré de grandes disparités sur rues, les façades pourraient s'accorder. Il faut pour cela requalifier et entretenir cet îlot.**  
**La physionomie générale sur la rue du Crinchon est faible.**

## Etat sanitaire

- Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

- Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

- Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **19**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies  
rue n°1  
rue n°2  
rue n°3  
rue n°4  
rue n°5  
rue n°6  
rue n°7

Rue des 3 Filloires  
Rue de la Cronerie  
Rue Guinegatte  
Rue des Augustines  
Rue Four saint Adrien

Îlot présentant de la mixité au niveau du bâti. Il y a des constructions neuves (opération immobilière) qui s'insèrent avec plus ou moins de réussite dans le tissu urbain anciens.  
Pourquoi rechercher un langage à la façon de... mais qui reste pauvre, exemple : entourage des baies, enduit de différentes teintes...



Plan de situation

commentaires

Traitement XVIII°s / XIX°s.  
Traitement d'angle

- Affectation des RDC  
- Logements et bâtiment scolaire

Affectation des étages  
Logements

Réf. stylistiques majeures XVIII°s, XIX°s et XX°s  
Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

## Evolution de l'îlot

Îlot existant à la période Médiévale : les rues de la Coignée et du Puit Saulty devaient de se rencontrer à l'intérieur de cet îlot. Au XIX°s les rues de la Cronerie et Guinegatte seront élargies. Pour la rue de Guinegatte cela occasionnera des démolitions. Le couvent et l'église des Augustines ont disparus.  
Une école occupe actuellement le cœur de l'îlot.

## Caractéristiques de l'îlot

<b>Les voies</b>	Rue des 3 Filloires : 6.90m, Rues de la Cronerie et Guinegatte : 10.00m, Rue des Augustines : 6.70m, Rue Four saint Adrien : 7.80m.
<b>Gabarit</b>	1 équipement scolaire en cœur d'îlot avec 1 jardin terrasse en toiture. Mixité entre R+1+c et R+2+C - 1 collectif en R+3.
<b>Espaces non bâtis</b>	Parvis ouvert vers l'école Maternelle.
<b>Clôtures</b>	Non - Des murs haut et des habitations (2) en retraits du trottoir.
<b>Programmes</b>	Logements en périphérie et école maternelle en cœur d'îlot.
<b>Cohérence programmes</b>	Cohérent pour la fonction, pas nécessairement pour la forme et le style.
<b>Cohérence façades</b>	Les constructions récentes sont à la recherche d'un style.
<b>Cohérence matériaux</b>	Les constructions récentes (collectifs) usent d'enduits.



Constructions récentes, programme de collectifs, façon maison de ville.  
Utilisation d'enduits de teintes différentes pour marquer la parcelle (qui n'a jamais existé à cet endroit).



Traitement XVIII°s / XIX°s.  
Traitement d'angle



Angle des rues Guinegatte et des Augustines : construction restante après élargissement.



## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Rues des 3 Filloires : Les constructions aux angles.  
Angle des rues Guinegatte et des Augustines. Rue Four saint Adrien : n° 6 et 8, XIX°s, cf. cadastre Napoléon.

**Bâtiment REMARQUABLE**

**Lieu ou autre INTERESSANT**

**Lieu ou autre REMARQUABLE**

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Tenu sur 3 côtés et ouvert sur l'école maternelle
Densité construite	Forte, et utilisation du cœur d'îlot pour un équipement scolaire.
Bâtiment sans intérêt	Habitations rues de la Cronerie et Guinegatte + espace de réunions.
Dysfonctionnement	Les rues de la Cronerie et Guinegatte.
Modénature	Pierre, Briques, cimentages et enduits.
Dominance de couleurs	Ton pierre, brique et tons clairs.
Résonnance	La vue sur la terrasse de l'école maternelle - Jardin public en R+1
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

**Le temps permettra de retrouver un alignement sur les rues de la Cronerie et de Guinegatte.**  
**Ci-dessus:**  
**1/ Porte PVC, Fils électriques apparent, boîtes aux lettres.**  
**2/Construction XIX°s.**

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **20**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

Rue du Crinchon  
Rue du Pont Amoureux  
Rue de la Fourche  
Rue des 3 Filloires  
Rue de la Coignée

Îlot qui recèle encore d'ancienne construction classique que l'on peut localiser sur la rue de la Fourche et la rue des 3 Filloires. Constat : un patrimoine certainement Classique a été plaqué au cours du premier tiers XX<sup>s</sup> par un cimentage. Ce que l'on peut constater en visitant certaines habitations pendant l'enquête.



Plan de situation

- Affectation des RDC  
- Logements

Affectation des étages  
Logements

Réf. stylistiques majeures XVIII<sup>s</sup> - XIX<sup>s</sup> et XX<sup>s</sup>  
Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

## Evolution de l'îlot

Au Nord, l'îlot longeait le Crinchon, et certainement encore pendant la période classique - cf. carte de 1704.

Il y a eut depuis des reconstructions, mais il a conservé sa forme - cf. cadastre Napoléon.

## Caractéristiques de l'îlot

<b>Les voies</b>	Rue du Crinchon : 8.60m, Rue du Pont des Amoureux : 6.10m, Rue de la fourche : 7.85m, Rue des 3 Filloires : 7.80m, Rue de la Coignée : 7.15m.
<b>Gabarit</b>	R+1+C - Avec plus ou moins de hauteur selon les époques. 1 construction XIX <sup>s</sup> : R+2+C.
<b>Espaces non bâtis</b>	Très peu, uniquement les retraits pour les collectifs récents.
<b>Clôtures</b>	Clôtures en vieux murs, pas de transparence.
<b>Programmes</b>	Logements
<b>Cohérence programmes</b>	Cohérent
<b>Cohérence façades</b>	Cohérent, sauf pour les collectifs récents qui s'insèrent difficilement sur l'îlot, l'effort pour "parceliser" les volumes est anecdotique.
<b>Cohérence matériaux</b>	Les constructions récentes (collectifs) mettent en oeuvre de la brique.



commentaires  
Habitation sur l'angle de la rue de la Coignée et des 3 Filloires.  
Ancien porche bouché et remplacé par une baie.



Rue de la Coignée, exemple d'une façade cimentée dans les années 1930. L'intérieur de cette habitation est classique.



Rue du Crinchon, exemple de façades transformées et cimentées. Modification des toitures. Briquettes en linteau ou en ébrasement.



Départ du rang intéressant pour la rue de la Fourche.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Rue de la Fourche : n°3. Demande à être Restaurer + Diag.

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** Le rang : rue de la Fourche.  
Les constructions sur la rue des 3 Filloires et le retour sur la rue de la Coignée.

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Césure visible entre constructions XX <sup>s</sup> et XVIII <sup>s</sup> /XIX <sup>s</sup>
Densité construite	Dense - Retrains avec le collectifs XX <sup>s</sup> .
Bâtiment sans intérêt	Cela peut-être aussi des constructions récentes.
Dysfonctionnement	Le Collectif
Modénature	Pierre, Briques, cimentages et enduits.
Dominance de couleurs	Ton pierre, brique et tons clairs.
Résonnance	-
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

**Ci-dessus:**  
1/ Création d'un garage, suppression de 2 anciennes baies.  
2/ Extension après 1839 d'une construction existante.

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **21**

Quartier

Commentaire générale

Îlot triangulaire de petite surface. Un collectif l'occupe sur la totalité avec plus ou de justesse par rapport au Cadastre Napoléon. On a perdu le sens et l'organisation initiale. Le collectif est dense.



Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

Rue du Crinchon  
Rue aux Foulons  
Rue du Pont Amoureux

rue n°1  
rue n°2  
rue n°3  
rue n°4  
rue n°5  
rue n°6  
rue n°7

Affectation des RDC  
Garages - Logements

Réf. stylistiques majeures XX°s  
Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

Affectation des étages  
Logements

Plan de situation

commentaires

Vue depuis la rue du Pont Amoureux. Transition forte.



La technique, les services (PK, rampes, Escaliers, LP) restituent l'alignement de l'îlot sur la rue du Pont Amoureux.



Vue depuis le rue du Crinchon : Les logements sont déposés sur un socle correspondant aux stationnements.



Vue depuis le rue du Crinchon : Les logements sont déposés sur un socle correspondant aux stationnements. Et vue vers la rue aux Foulons.



## Caractéristiques de l'îlot

Les voies Rue du Crinchon : 5.50m, Rue des Foulons : 10.10m, Rue du pont Amoureux : 6.25m.

Gabarit Unique et morcelé : R+2 et R+3.

Espaces non bâtis Non - forme un ensemble, une seule opération.

Clôtures Non

Programmes Logements

Cohérence programmes Même pour l'îlot : difficile d'approuver.

Cohérence façades Pour l'opération, peut-être.

Cohérence matériaux Matériaux = fonction du programme : La brique ou l'enduit clair = logements / l'habitat, Le béton = Balcons, les PK, le soubassement et le zinc, les ardoises reconstituées = Toitures

## Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT

Bâtiment REMARQUABLE

Lieu ou autre INTERESSANT

Lieu ou autre REMARQUABLE

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Très compliquée
Densité construite	Forte
Bâtiment sans intérêt	-
Dysfonctionnement	Pas de clôture, mais stationnement formant soubassement.
Modénature	Très morcelée
Dominance de couleurs	Ton pierre, brique et tons clairs, foncé pour les couvertures.
Résonnance	-
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

Commentaires

**Ci-dessus:**  
**Remarque générale : faut-il morceler un collectif pour une insertion dans un tissu ancien?**  
**Pour s'affranchir de l'îlot, souhaitable dans ce cas de figure d'être compact. Le bâti ancien ayant disparu, cette réalisation pouvait s'appuyer sur les limites.**

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot	<b>22</b>	Quartier	
Nom usuel de l'îlot			
Noms des voies	rue n°1	Rue du Crinchon	
	rue n°2	Rue des Processions	
	rue n°3	Rue des 3 Filloires	
	rue n°4	Rue de la Fourche	
	rue n°5	Rue aux Foulons	
	rue n°6		- Affectation des RDC
	rue n°7		- Logements

## Commentaire générale

Îlot avec des périodes de re-constructions qui s'étalent dans le temps. c'est une ambiance générale de vide et de plein, qui peut correspondre à l'histoire de l'îlot.



Plan de situation

**Réf. stylistiques majeures** XVIII<sup>°</sup>s-XIX<sup>°</sup>s et XX<sup>°</sup>s  
**Implantation d'origine de l'îlot** Médiévale

## Affectation des étages

Logements

## commentaires

En hauteur, la rue des 3 Filloires, Exemple de 3 habitations transformées.

## Evolution de l'îlot

Existant à la période Médiévale, il longeait le Crinchon sur sa partie Nord. Il y avait sur ce lieu au XII<sup>°</sup>s et encore pendant la période Classique : la Chapelette au Jardin. Le cadastre Napoléon ne représente plus cette chapelle, il reste "l'impression" du parcellaire de l'ancien choeur et des bas-côtés. Existence d'une impasse - cf. Cadastre Napoléon.

## Caractéristiques de l'îlot

<b>Les voies</b>	Rue du Crinchon : 14.00m, Rue des Processions : 6.65m, Rue des 3 Filloires : 8.50m, Rue de la Fourche : 7.60m, Rue aux Foulons : 10.00m.
<b>Gabarit</b>	Essentiellement R+1+C, hauteurs variables selon les époques
<b>Espaces non bâtis</b>	Alternance de constructions et de clôtures - Le périmètre de l'îlot est tenu.
<b>Clôtures</b>	Clôtures depuis le domaine public : Murs en briques, mur bahut + clôture, clôture en panneau béton...
<b>Programmes</b>	Cohérent, impression d'un îlot assez calme, qui bouge peu.
<b>Cohérence programmes</b>	Cohérent, mais lâche. Le sud et le Nord de l'îlot s'oppose. Au Nord des constructions d'habitat ouvriers, au Sud des constructions "Classique".
<b>Cohérence façades</b>	Ensemble hétérogène
<b>Cohérence matériaux</b>	Matériaux cohérent selon les époques de constructions.



Derrière le mur de clôture de l'ancienne chapelle, une construction récente et en retrait de l'alignement.



Ensemble d'un habitat ouvrier. Vigilance sur l'entretien des façades et des clôtures d'origines. Confrontation intéressante entre centre des impôts et de saint Gery.



Proximité de 3 styles.  
 1/ Classique  
 2/ Grand style début XX<sup>°</sup>s.  
 3/ Appauvrissement, mise en couleurs excessives.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Le petit ensemble d'habitat ouvrier, les n°6,4,2 de la rue des Foulons + un ancien atelier et ses annexes.

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** -Une impasse.

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Pas assez structuré
Densité construite	Moyenne
Bâtiment sans intérêt	Non - Attention aux réparations des clôtures - Façon catalogue.
Dysfonctionnement	Non
Modénature	Selon les époques
Dominance de couleurs	Ton pierre, brique et tons clairs, foncé pour les couvertures.
Résonnance	En bout de Ville, vue sur saint Gery
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

**Malgré les pleins et les vides, c'est un îlot qui peut bien vivre. Beaucoup de styles, des types différents de constructions, c'est peut-être aussi les distances qui permettent un équilibre.**  
 1/ Impasse XIX<sup>°</sup>s.  
 2/ exemple d'intégration

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot	<b>23</b>	Quartier	
Noms des voies	rue n°1 rue n°2 rue n°3 rue n°4 rue n°5 rue n°6 rue n°7	Rue du Crinchon Rue des Cailloux Rue des 3 Filloires Rue des Processions	

**Commentaire générale**  
Mêmes remarques que pour l'îlot n°22:  
C'est un îlot avec des périodes de reconstructions qui s'étalent dans le temps. C'est un îlot qui se scinde en 2 parties : la moitié Nord est réservée au centre des Impôts / construction récente. La partie Sud a conservé ses habitations.



Plan de situation

Réf. stylistiques majeures	XVIII <sup>e</sup> s, XIX <sup>e</sup> s, XX <sup>e</sup> s et XXI <sup>e</sup> s
Implantation d'origine de l'îlot	Médiévale

### Evolution de l'îlot

Îlot d'origine Médiévale, Au Nord, il jouxtait le Crinchon. Cette îlot était aussi pendant l'évolution de la ville très proche des fortifications : Médiévales et Classique...  
Îlot qui a conservé sa forme comme peut en témoigner le cadastre Napoléon.  
Le Crinchon est canalisé depuis, il passera sous l'extrémité Nord de l'îlot.

### Caractéristiques de l'îlot

<b>Les voies</b>	Rue du Crinchon : 14.00m, Rue des Cailloux : 7.00m, Rue des 3 Filloires : 8.60m, Rue des Processions : 6.75m.
<b>Gabarit</b>	Essentiellement du R+1, aussi pour le bâtiment Tertiaire. 2 habitations sont en R+2.
<b>Espaces non bâtis</b>	Peu pour le bâti ancien, par contre pour les bureaux un espace vert est visible depuis la rue.
<b>Clôtures</b>	Clôture en serrurerie et clôture mur bahut + serrurerie.
<b>Programmes</b>	Tertiaire et logements
<b>Cohérence programmes</b>	Oui et Non, Le secteur est occupé progressivement par le tertiaires.
<b>Cohérence façades</b>	Oui, mais quelques reconstructions 1930/1940 qui perturbent la lecture.
<b>Cohérence matériaux</b>	Matériaux cohérent selon les époques de constructions.



### commentaires

Rue des Processions: quelques habitations d'écritures "Classique".



Façade Nord du centre des impôts.



Façade du centre des impôts depuis la rue des Cailloux, Façade écran se limitant à quelques percements.



Rue des 3 Filloires, 3 constructions à l'origine "Classique" entre 2 reconstructions 1930/1940.

### Valeurs sur l'îlot

<b>Bâtiment INTERESSANT</b>	Le rang construit sur la rue des processions : n° 4/6/8/10/12? et les n° 12/10 de la rue des 3 Filloires.
<b>Bâtiment REMARQUABLE</b>	-
<b>Lieu ou autre INTERESSANT</b>	-
<b>Lieu ou autre REMARQUABLE</b>	-

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Homogène, malgré 2 activités distinctes.
Densité construite	Forte
Bâtiment sans intérêt	Utilisation des enduits...
Dysfonctionnement	Non
Modénature	Selon les époques
Dominance de couleurs	Ton pierre, brique et tons clairs, foncé pour les couvertures.
Résonnance	Perspective sur saint Géry
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

### Commentaires

C'est un îlot qui s'est reconstruit au Nord et conserve au Sud et sur la rue des Processions des témoignages anciens (Classique). Quelques restaurations mettent en oeuvre des enduits divers qui recouvrent les façades anciennes / cf. ci-dessus à gauche.

### Etat sanitaire

- Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

### Valeur architecturale

- Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

### Etat de conservation

- Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **24**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies  
rue n°1  
rue n°2  
rue n°3  
rue n°4  
rue n°5  
rue n°6  
rue n°7

Rue des 3 Filloires  
Rue du Vivier  
Rue du Puit du Saulty  
Rue de la Cronerie

On constate que l'écriture de cet îlot est d'origine "Classique". Ce qui le caractérise c'est une évolution du style, par le dressage d'enduit en fausses pierres sur les façades et d'autres cimentages façon 1930.  
Suite à l'élargissement de la rue de la Cronerie, le rang entier a été reconstruit dans les années 1930 : Style pauvre.



Plan de situation

Affectation des RDC  
Logements.

Affectation des étages  
Logements.

Réf. stylistiques majeures XVIII<sup>e</sup>s, XIX<sup>e</sup>s, XX<sup>e</sup>s.  
Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

## Evolution de l'îlot

Îlot d'origine Médiévale.

Depuis le cadastre Napoléon, la rue de la Cronerie a été élargie. De même la façade au n°4 de la rue du Puits de Saulty a été réalignée.

## commentaires

Reconstruction du rang suite à l'élargissement de la rue de la Cronerie après 1839. Reconstruction des années 1930/1940, style modeste.



Patrimoine "Classique" qui a été rhabillé au cours du temps. Le patrimoine est sous l'enduit.

Vue depuis la rue neuve du Vivier : ensemble cohérent "Classique", largement modifié par des cimentages et modifications des percements.

Rue des 3 Filloires, une habitation témoin d'une période de restauration, à restaurer.



Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

## Caractéristiques de l'îlot

**Les voies** Rue des 3 Filloires : 8.25m, Rue Neuve du Vivier : 7.00m, Rue du Puits du Saulty : 5.60m, Rue de la Cronerie : 10.00m.

**Gabarit** R+1+C et quelques RDC (des garages).

**Espaces non bâtis** Non - Quelques RDC et friches.

**Clôtures** Non

**Programmes** Logements

**Cohérence programmes** Cohérent

**Cohérence façades** Les périodes sont lisibles par secteurs de rues.

**Cohérence matériaux** Matériaux cohérent selon les époques des interventions sur le bâti.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Rue des 3 Filloires : n°7 - Rue Neuve du Vivier : n°3.

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** Des ensembles homogènes : Rue des 3 Filloires (5à13), rue Neuve du Vivier (5à1), Rue du Puits du Saulty (6à14 et 2)  
A restaurer et diagnostic.

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Physionomie de l'îlot Homogène  
Densité construite Forte  
Bâtiment sans intérêt Des garages en friches  
Dysfonctionnement Généralité : manque d'entretien.  
Modénature Selon les époques.  
Dominance de couleurs Ton pierre, brique et tons clairs - Beaucoup de cimentage.  
Résonance Des vues vers saint Gery.  
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -  
Bâtiments ayant une valeur propre -

## Commentaires

C'est un îlot qui manque d'homogénéité, il faudrait pour cela restaurer les différentes habitations pour en avoir une meilleure lecture.

Ci-dessus :

- 1/ Garages en friches.
- 2/ Vue sur saint Gery.

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **25**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1  
rue n°2  
rue n°3  
rue n°4  
rue n°5  
rue n°6  
rue n°7

Rue du Puits Saulty  
Rue du Croissant  
Rue des Augustines  
Rue Guinegatte

Îlot qui est bâti sur la totalité de son périmètre. Néanmoins on ressent les couches successives des interventions sur les façades : Cimentages des façades. Pourtant cet îlot serait de facture Classique. La rue de Guinegatte est la plus modifiée (face à l'école), des constructions 1930 semblent s'être substitués aux parcellaires d'origines.



Plan de situation

Affectation des RDC  
Logements , 1 café

Affectation des étages  
Logements

Réf. stylistiques majeures XVIII<sup>e</sup>s, XIX<sup>e</sup>s, XX<sup>e</sup>s  
Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

## Evolution de l'îlot

Origine Médiévale. Îlot qui ne s'est pas modifié sur sa forme. Sur l'angle des rues du Puits de Saulty et du Croissant l'habitation a été tronqué.

commentaires

Sur l'angle des rues Guinegatte et du Puits de Saulty, une habitation à pignon et arcades.



n°1 rue du Puits de Saulty, exemple d'une façade classique transformée et aplatie par un enduit de ciment.



## Caractéristiques de l'îlot

<b>Les voies</b>	Rue du Puits Saulty : 5.65m, Rue du Croissant : 4.00m, Rue des Augustines : 6.70m, Rue de Guinegatte : 10.00m.
<b>Gabarit</b>	Homogène : R+1+C, 3 ensembles d'habitations en R+2+C et quelques RDC (garages ou clôture sur courée).
<b>Espaces non bâtis</b>	Non
<b>Clôtures</b>	Une clôture sur courée.
<b>Programmes</b>	Logements
<b>Cohérence programmes</b>	Cohérent
<b>Cohérence façades</b>	Oui sauf sur la rue de la Guinegatte. Cimentages excessifs.
<b>Cohérence matériaux</b>	Matériaux cohérent selon les époques des interventions sur le bâti.



1/ Habitation sur l'angle de la rue des Augustines et de la rue du Croissant - Bon état, vigilance sur les impostes du RDC - 2/ Ecriture classique, rue du Croissant, l'ancien trottoir serait encore en place / à conserver, plus haut dans la rue : enrobé.



La rue de Guinegatte a été élargie sur l'îlot faisant face à ce rang. Étonnamment cet alignement de façades est le plus modifié de l'îlot. Le parcellaire est conservé, des alternances d'époques. Les constructions récentes sont de style pauvre.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** n°14 de la rue de Guinegatte.  
n°3 de la rue du Puits de Saulty.

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** Les 3 rues du Puits de Saulty, du Croissant et des Augustines : nécessite une restauration.

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Homogène sauf la rue de la Guinegatte.
Densité construite	Forte
Bâtiment sans intérêt	Le RDC du café - Annexe
Dysfonctionnement	Les cimentages
Modénature	Selon les époques, mais aussi beaucoup de transformations
Dominance de couleurs	Ton pierre, brique et tons clairs - Beaucoup de cimentage gris.
Résonnance	Face à l'école maternelle - rue de Guinegatte
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

La rue du Croissant conserve encore une ambiance classique : à préserver.  
Photos ci-dessus:  
1/ Caissons de volets roulants apparents.  
2/ Imposte d'origine, à préserver.

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **26**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

- rue n°1
- rue n°2
- rue n°3
- rue n°4
- rue n°5
- rue n°6
- rue n°7

- Rue du Rivage
- Place de l'ancien Rivage
- Rue du Moulinet
- Rue Méaulens

Bonne tenue de l'îlot. La rue de Méaulens se caractérise par des RDC commerçants, la vitrine occupe souvent la largeur totale de l'immeuble, donc de la parcelle. Le bâti sur la rue Méaulens évolue entre cimentage de base et un décor XIX<sup>es</sup>. Les façades de la Place de l'ancien Rivage et leurs retours sont homogènes.



Plan de situation

Affectation des RDC  
Commerces, Logements.

Affectation des étages  
Logements.

Réf. stylistiques majeures XVIII<sup>es</sup>, XIX<sup>es</sup>, XX<sup>es</sup>  
Implantation d'origine de l'îlot Médiéval, forme Classique.

## Evolution de l'îlot

Sa forme actuelle est classique, il s'intégrait à l'origine dans un îlot plus vaste pendant la période Médiévale. Au Nord, il était traversé par la première enceinte médiévale. Sur sa façade Est, il faisait face au Crinchon Médiéval puis Classique (plus proche).

## Caractéristiques de l'îlot

<b>Les voies</b>	Rue du Rivage : 8.90m, Place de l'ancien Rivage : 9.00m, Rue du Moulinet : 9.40m, Rue de Méaulens : 11.40m.
<b>Gabarit</b>	Rue Méaulens et ses retours : R+2+C - n°4, rue du Moulinet : R+2+C (reconstruction - 1950) Place de l'ancien Rivage et ses retours : R+1+C et quelques RDC : Classique ou récent.
<b>Espaces non bâtis</b>	Non
<b>Clôtures</b>	Non
<b>Programmes</b>	Logements et commerces
<b>Cohérence programmes</b>	Oui
<b>Cohérence façades</b>	Oui, mais quelques insertions récentes sans intérêt, + un mur Atelier et Logement sur la du Moulinet.
<b>Cohérence matériaux</b>	Cohérent, certains cimentage en Opus ou en aplats ont peu d'intérêts. Envisager une purge lors d'une restauration lourde sur la rue de Méaulens.



Plan de situation commentaires  
Place de l'ancien Rivage : Ensemble cohérent.



Rue du Rivage : Juxtaposition incohérente.



Traitement de la rue de Méaulens. L'angle au premier plan serait à l'origine Classique, redessiné et transformé façon XIX<sup>es</sup>.



Un mur composite : Plein, opaque, puis rdc commerçant et en R+1 des logements. Principe simple mais nécessitant une recherche esthétique approfondie pour l'intégrer au tissu urbain. Exercice et (de) style.

## Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT n°5et7, rue du Rivage.

Bâtiment REMARQUABLE -

Lieu ou autre INTERESSANT La rue de Méaulens.  
La place de l'ancien Rivage.

Lieu ou autre REMARQUABLE -

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Cohérent
Densité construite	Forte
Bâtiment sans intérêt	Garages et habitations attenantes.
Dysfonctionnement	Le mur atelier + habitations dans la rue du Moulinet
Modénature	Selon les époques, mais aussi beaucoup de transformations
Dominance de couleurs	Ton pierre, brique et tons clairs - Cimentage d'accompagnement.
Résonnance	La rue Méaulens
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

C'est un îlot cohérent qui mériterait une campagne de restauration et réparer quelques dysfonctionnements.  
1/ Garages et habitation en rupture.  
2/ Exemple de restauration.

## Etat sanitaire

- Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

- Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

- Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **27**

Quartier

Commentaire générale

Après une enquête d'insalubrité, le projet de Pierre Rousse est retenu. Le quartier sera détruit et reconstruit. 190 immeubles vétustes et des dizaines d'habitations du XVIII<sup>s</sup> seront démolis. Opération à proximité du secteur ancien, pas de pastiche. Création de 627 appartements de 1975 à 1992 et 25 cellules commerciales sur Méaulens.



Plan de situation

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies  
 rue n°1 Rue du Pré (en impasse)  
 rue n°2 Place de l'ancien Rivage  
 rue n°3 Rue du Rivage  
 rue n°4 Rue Méaulens  
 rue n°5 Rue des Onze mille Vierges  
 rue n°6  
 rue n°7

Affectation des RDC  
 Commerces - Logements

Affectation des étages  
 Logements

Réf. stylistiques majeures XX<sup>s</sup>  
 Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

## Evolution de l'îlot

Îlot d'origine médiévale. Les alignements "Classique" sur la place de l'ancien rivage sont conservés. Le bâtiment sur l'angle de la rue du Rivage et la place de l'ancien Rivage est sauvegardé : il est inscrit. Le départ de l'ancienne rue des onze mille Vierges est conservée. La rue Méaulens est reconstruite. Îlot traversé à la période Classique par le Crinchon. Au centre était implanté la chapelle aux onze mille Vierges : cf. carte de 1704.

## Caractéristiques de l'îlot

**Les voies** A l'intérieur de l'opération les voies ne sont relevées. Rue des onze mille Vierges : 7.10m, Place de l'ancien Rivage : 9.30m, Rue du Rivage : 13.00m et 8.20m, Rue Méaulens : 11.80m

**Gabarit** Sur la moitié de la rue du Rivage et la Place de l'ancien Rivage R+1+C et 1 RDC+C. Pour les collectifs : essentiellement du R+3 avec des alternances de R+4.

**Espaces non bâtis** Des espaces paysagers en coeur d'îlot.

**Clôtures** Non, des transparences pour traverser l'îlot.

**Programmes** Des cellules commerciales au RDC sur Méaulens + un crèche en coeur d'îlot. Autrement : de l'habitat collectif.

**Cohérence programmes** Cohérent - La reconstruction XX<sup>s</sup> sur la place de l'ancien Rivage est dans la continuité du style XVIII<sup>s</sup>. ( cf. bâtiment inscrit).

**Cohérence façades** Remarque : toujours ce principe de retraits et d'alignements sur le domaine public, pour "parceliser" le collectif.

**Cohérence matériaux** Ensemble avec des matériaux naturels - ambiance de mise en oeuvre locale.



commentaires  
 Rue du Rivage, Maison de retraite, un ancien est conservé, l'opération "Méaulens" démarre à partir cet endroit une augmentation graduelle de son héberge pour atteindre sur Méaulens du R+3 et R+4.



Vue générale sur la rue Méaulens



Vue Méaulens et rue des onze mille Vierges  
 Artisan au RDC / Façade "Bleu ciel" : appropriation personnalisée du RDC et non Urbaine.  
 Style "sixties" pour les percements.



Vue depuis la rue des Onze Mille Vierges desservant les logements.  
 Les logements sont en RDC.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** n°12 Place de l'ancien Rivage et arrière - RDC+C, à restaurer.

**Bâtiment REMARQUABLE** 1 inscrit : n°2, rue du Rivage.

**Lieu ou autre INTERESSANT** -

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot 2 Altimétries marquées entre Classique et les collectifs.  
 Densité construite Forte  
 Bâtiment sans intérêt Cf. Une construction sur la Place de l'ancien Rivage  
 Dysfonctionnement Les retraits et alignements sur le domaine public  
 Modénature Classique et récente pour les collectifs : pas de pastiche.  
 Dominance de couleurs Brique, ton pierre, enduits claires  
 Résonance La rue Méaulens et ses commerces.  
 Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -  
 Bâtiments ayant une valeur propre -

## Commentaires

1/ Vue arrière, par rapport à la place de l'ancien Rivage / Rue du Pré en impasse : Bâtiment présentant peu d'intérêt accolé à une habitation XVIII<sup>s</sup> - cf. Cadastre Napoléon.  
 2/ n°2 rue du Rivage : "Inscrit".

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



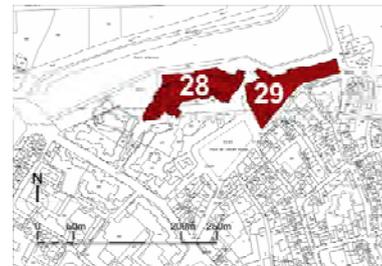
# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **28 - 29**

Quartier

Commentaire générale

Après une enquête d'insalubrité, le projet de Pierre Rousse est retenu. Le quartier sera détruit et reconstruit. 190 immeubles vétustes et des dizaines d'habitations du XVIII<sup>e</sup>s seront démolis. Opération à proximité du secteur ancien, pas de pastiche. Création de 627 appartements de 1975 à 1992 et 25 cellules commerciales sur Méaulens.



Plan de situation

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies  
 rue n°1 Rue du Prè  
 rue n°2 + Façades arrières face au Rivage  
 rue n°3  
 rue n°4  
 rue n°5  
 rue n°6  
 rue n°7

- Affectation des RDC  
 - Logements

Affectation des étages  
 Logements

Réf. stylistiques majeures XX<sup>e</sup>s  
 Implantation d'origine de l'îlot Sur une limite Médiévale

## Evolution de l'îlot

A l'époque Médiévale, au delà de la rue du Prè, c'est une parcelle d'îlot entre Crinchon et l'enceinte. Îlot traversé d'Est en Ouest par les enceintes de l'ancienne abbaye, puis de l'enceinte Médiévale de la ville et de la cité, et plus au Nord par l'enceinte Classique. Entre les 2 îlots actuel, au Nord (28&29) se trouvait un Moulin (période Classique). A la période Classique dans cet intervalle se localise des casernes - cf. carte de 1704.

## Caractéristiques de l'îlot

**Les voies** Rue du Prè : de 9.00m à 11.30m, Entre bassin et logements : de 11.80m à 14.00m, Rue du Crinchon : 8.80m, Espace entre îlot 28 et 29 : 12.00m

**Gabarit** Îlot 28 : Entre R+3, R+4 et R+5 en pignon.  
 Îlot 29 : Entre R+2 et R+3

**Espaces non bâtis** Non, en référence à l'opération, des coeurs d'îlot paysagers.

**Clôtures** Non, des passages en coeur des îlots vers la berge.

**Programmes** Habitat collectif.

**Cohérence programmes** Cohérent - La reconstruction XX<sup>e</sup>s sur la place de l'ancien Rivage est dans la continuité du style XVIII<sup>e</sup>s. Architecture pour îlot 29 moins riche que îlot 28.

**Cohérence façades** Remarque : toujours ce principe de retraits et d'alignements sur le domaine public, pour "parceliser" le collectif.

**Cohérence matériaux** Ensemble avec des matériaux naturels - ambiance de mise en oeuvre locale.



commentaires

Îlot n°28 :  
 La rue des Prè.  
 R+5 sur les pignons.



Îlot n° 28:  
 Vue sur les aménagements de la berge du bassin du Rivage.



Îlot n° 29:  
 Les niveaux varient du R+2 au R+3.



Îlot n°29:  
 Vue générale le long de la berge.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Le bâtiment face à la place de l'ancien Rivage - Trop d'enduit ! Peut-on encore le purger?

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** -

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Différences de hauteurs marquées entre îlot n°28 et n°29 (2 niv.)
Densité construite	Forte
Bâtiment sans intérêt	-
Dysfonctionnement	Les retraits et alignements sur le domaine public
Modénature	Pour les collectifs : pas de pastiche.
Dominance de couleurs	Brique, ton pierre, enduits claires
Résonnance	Place de l'ancien Rivage et les berges
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

1/ Dommage que ce style Arcade récurant côté berge bassin du rivage : Impression de murs pleins, avec soit des petits percements standards, des halls et des locaux de services...  
 2/ Bâtiment présent sur cadastre Napoléon - bcq d'enduit + modifications.

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **30**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

La Place de l'ancien RIVAGE

Un espace central bordé d'arbres. Le stationnement des véhicules est périphérique à la Place et en about (à l'est) un parking y est aménagé. Le centre est une aire polyvalente en enrobé : activités sportives, fêtes de quartier... Des bancs sont placés sous le couvert des arbres.



Plan de situation

Réf. stylistiques majeures  
Implantation d'origine de l'îlot

Ancien port intérieur  
Classique

Affectation des étages

## Evolution de l'îlot

Philippe II d'Espagne autorise vers la fin du XVI<sup>e</sup> de rendre navigable la Scarpe jusqu'à ARRAS et d'y créer un port intérieur. Avant cette période la Scarpe était canalisée jusqu'à Douai. Les travaux débuteront vers 1620. Le bassin était relié à la Scarpe par le canal saint Michel. Au XIX<sup>e</sup>s avec l'évolution des péniches, le bassin devient inutilisable. En 1843 sera construit à l'extérieur du rampart un nouveau quai de débarquement.

## Caractéristiques de l'îlot

- Les voies** Les largeurs sont de 9.20m pour 3 voies et la dernière est de 15.70m.
- Gabarit** Place entourée de bâtiments en R+2
- Espaces non bâtis** Place bordée d'arbres, Banquette de pelouse à la périphérie, au centre une aire polyvalente, et un parking en about. Entre voie et pelouse : du stationnement.
- Clôtures** non
- Programmes** Place
- Cohérence programmes** oui
- Cohérence façades** Les façades encadrent la place - La végétation dense empêche d'avoir une lecture des bâtiments
- Cohérence matériaux** -



commentaires

Vue depuis le parking en about de la place vers la rue du Rivage



Vue générale



Vue générale



Vue depuis la rue du Rivage vers la Place.

## Valeurs sur l'îlot

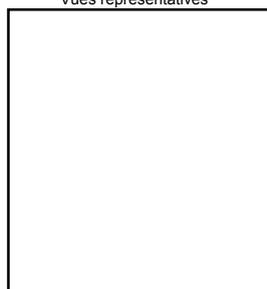
Bâtiment INTERESSANT -

Bâtiment REMARQUABLE -

Lieu ou autre INTERESSANT Préserver les axes traversants - éclaircir la place?

Lieu ou autre REMARQUABLE -

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

- Physionomie de l'îlot -
- Densité construite -
- Bâtiment sans intérêt -
- Dysfonctionnement Végétation dense.
- Modénature
- Dominance de couleurs
- Résonance
- Bâtiments à valeur Patrimoniale forte
- Bâtiments ayant une valeur propre

## Commentaires

On peut envisager une remise en eau de l'ancien bassin du Rivage dans le cadre de la coulée bleue. Problématique du stationnement : proposition de création d'un miroir d'eau et sous l'emprise un parking souterrain.

## Etat sanitaire

- Bon
- Mauvais
- Moyen
- Ruine

## Valeur architecturale

- Majeure
- Fidèle
- Accompagnement
- Sans intérêt

## Etat de conservation

- Altérations irréversibles
- Etat d'origine restituable
- Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **31**

Quartier

Commentaire générale

La place Herten est ouverte sur le nouveau Bassin. C'est un lieu de promenades. Elle permet l'accès piétons depuis l'opération Méaulens au quai.



Nom usuel de l'îlot

Place de HERTEN

- Noms des voies
- rue n°1
- rue n°2
- rue n°3
- rue n°4
- rue n°5
- rue n°6
- rue n°7

Affectation des RDC

-

Affectation des étages

-

Réf. stylistiques majeures

-

Implantation d'origine de l'îlot

Espace libre Médiéval

## Evolution de l'îlot

A la fois dans l'enceinte Médiéval puis Classique. A priori, un espace libre de construction. A la période Classique, il y avait un moulin.

Espace ouvert, principe que l'on retrouve sur le cadastre Napoléon.

Plan de situation

commentaires

Accès à la Place HERTEN depuis la rue du Prè.



Accès à la Place HERTEN depuis la rue du Prè.



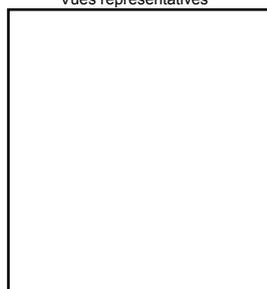
Vue général de la place ouverte sur le Bassin.



Face à la place le long du quai.



Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

## Caractéristiques de l'îlot

Les voies

-

Gabarit

-

Espaces non bâtis

Place

Clôtures

-

Programmes

Aménagement au sol, bancs public, arbres

Cohérence programmes

Correspond à un ancien espace libre.

Cohérence façades

-

Cohérence matériaux

-

## Valeurs sur l'îlot

Bâtiment INTERESSANT

-

Bâtiment REMARQUABLE

-

Lieu ou autre INTERESSANT

-

Lieu ou autre REMARQUABLE

-

Physionomie de l'îlot

-

Densité construite

-

Bâtiment sans intérêt

-

Dysfonctionnement

Modénature

-

Dominance de couleurs

Sol ton pierre et brique terre cuite et pavage en grès en bord de quai

Résonnance

Fait face au nouveau Bassin

Bâtiments à valeur

Patrimoniale forte

-

Bâtiments ayant

une valeur propre

-

Commentaires

Ci-dessus : Promenade sur l'autre berge.

## Etat sanitaire

- Bon
- Mauvais
- Moyen
- Ruine

## Valeur architecturale

- Majeure
- Accompagnement
- Fidèle
- Sans intérêt

## Etat de conservation

- Altérations irréversibles
- Etat d'origine restituable
- Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **32**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1  
rue n°2  
rue n°3  
rue n°4  
rue n°5  
rue n°6  
rue n°7

Rue de Méaulens  
Rue Posteau : le quai  
+Rue intérieure = rue Posteau

Après une enquête d'insalubrité, le projet de Pierre Rousse est retenu. Le quartier sera détruit et reconstruit. 190 immeubles vétustes et des dizaines d'habitations du XVIII<sup>e</sup>s seront démolis. Opération à proximité du secteur ancien, pas de pastiche. Création de 627 appartements de 1975 à 1992 et 25 cellules commerciales sur Méaulens.

Affectation des RDC  
Commerces - Logements



Plan de situation

commentaires  
Vue depuis la berge.

Réf. stylistiques majeures -  
Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

Affectation des étages  
Logements

## Evolution de l'îlot

A la période médiévale et classique, il y a des constructions le long de l'actuelle rue Méaulens (aujourd'hui démolies), à l'arrière un espace libre de construction venant mourir sur les fortifications médiévales et Classiques. Îlot qui fut aussi traversé partiellement : en chicane par le Crinchon. Sur le cadastre Napoléon : existence de la rue Guériol, qui au M-A était une partie de la rue du Prê, aujourd'hui disparue.



Vue depuis la berge.



Vue depuis la berge.



Vue extérieure de la porte de MEAULENS - Fin XIX<sup>e</sup>s.



## Caractéristiques de l'îlot

**Les voies** Rue Méaulens : 12.80, Rue des Onze Mille Vierges : 8.90m, Pour le quai: la largeur varie de 11.70m à 23.00 (sur Méaulens).

**Gabarit** R+2+C et R+3+C.

**Espaces non bâtis** Non, en référence à l'opération, coeur d'îlot paysager.

**Clôtures** Non, des passage du coeur d'îlot vers la berge.

**Programmes** Habitat collectif.

**Cohérence programmes**

**Cohérence façades** Remarque : toujours ce principe de retraits et d'alignements sur le domaine public, pour "parceliser" le collectif.

**Cohérence matériaux** Ensemble avec des matériaux naturels - ambiance de mise en oeuvre locale.

## Valeurs sur l'îlot

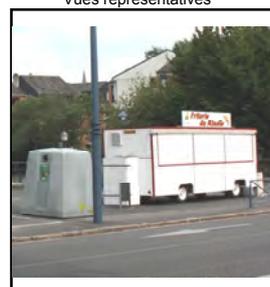
Bâtiment -  
INTERESSANT

Bâtiment -  
REMARQUABLE

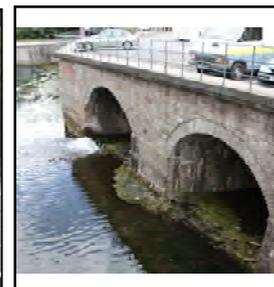
Lieu ou autre -  
INTERESSANT

Lieu ou autre -  
REMARQUABLE

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot 2 Altimétries  
Densité construite Forte  
Bâtiment sans intérêt  
Dysfonctionnement Les retraits et alignements sur le domaine public  
Modénature Pour les collectifs : pas de pastiche.  
Dominance de couleurs Brique, ton pierre, enduits claires  
Résonnance Place de l'ancien Rivage et les berges  
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -  
Bâtiments ayant une valeur propre -

## Commentaires

1/ et 2/ : Conteneur, friterie et le passage d'eau de la porte Méaulens.

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **33**

Quartier

Commentaire générale

Espace vert en abord et en entrée de ville.  
Sa position, sa localisation est assez confidentielle.

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1	La Place de Tchecoslovaquie
rue n°2	Rue Méaulens
rue n°3	Rue de Turenne
rue n°4	Rue Pierre Bérégovoy
rue n°5	"îlot de la Poste"
rue n°6	Rue Roger Salengro
rue n°7	-



Plan de situation

commentaires  
Vue du Square Méaulens

Réf. stylistiques majeures	Hygiéniste-Rocaille
Implantation d'origine de l'îlot	Extérieur des Fortifications

Affectation des étages

-

## Evolution de l'îlot

Terrain à la fois à l'intérieur et à l'extérieur des fortifications. L'îlot de la "Poste" actuelle est traversé au M-A par le Crichon. C'est en quelque sorte l'espace libre entre Ville et Cité.  
"Le square Méaulens (nom du quartier nord d'Arras-ville, contigu à Baudimont qui est dans Arras-cité) devint le jardin Minelle, du nom du maire d'Arras (1903-1912) sous le mandat duquel les conséquences du démantèlement furent soldées". AD62

## Caractéristiques de l'îlot

**Les voies** Place de Tchecoslovaquie : 22.00m, Rue Méaulens : 14.60m, Rue de Turenne : 10.40m, Rue Pierre Bérégovoy : 14.90m, Rue Roger Salengro : 15.80m.

**Gabarit** -

**Espaces non bâtis** Bassin d'eau, des aménagements dans un style "rocaille" et création de points de vues : qui tendent à disparaître. Circulations piétonnes à la périphérie.

**Clôtures** -

**Programmes** "Les jardins publics au cœur des villes était déjà regardée en 1861 comme une nécessité sous le double rapport de l'hygiène et de l'agrément" - AD62-expo en ligne.

**Cohérence programmes** Cohérent

**Cohérence façades** -

**Cohérence matériaux** -



Vue similaire du Square Méaulens pendant la période du démantèlement - Voir arrière plan à droite.  
Massif bastionné situé à l'est de la porte Baudimont



Le long du square MINELLE depuis la rue Roger Salengro.



Depuis la rue Méaulens : Patrimoine industriel / Traitement de l'eau, château d'eau et une maison de maître orientée sur le rond-point de Tchecoslovaquie.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** -

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** Le parc, le bassin, les rocailles...

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

- Physionomie de l'îlot -
- Densité construite -
- Bâtiment sans intérêt -
- Dysfonctionnement -
- Modénature -
- Dominance de couleurs -
- Résonnance -
- Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -
- Bâtiments ayant une valeur propre -

## Commentaires

**Ce type de jardin public est à préserver dans une ville.**

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot	<b>34</b>	Quartier	
Noms des voies	rue n°1 rue n°2 rue n°3 rue n°4 rue n°5 rue n°6 rue n°7	Rue de Turenne Porte Méaulens Rue Saint Maurice Petite rue de Turenne	

**Commentaire générale**  
C'est un îlot de faible épaisseur et de grande longueur, environ : 200mx30m. Soit un rapport de 1 pour 6. Les façades des habitations s'organisent sur les 2 faces.



Plan de situation

Réf. stylistiques majeures	XVIII <sup>e</sup> s, XIX <sup>e</sup> s, XX <sup>e</sup> s
Implantation d'origine de l'îlot	Médiévale

### Evolution de l'îlot

Îlot qui évolue peu du Moyen-Age à la période Classique : la ville étant contenue dans son enceinte. Pendant ces périodes les habitations sont orientées à l'Est. Les arrières, les jardins s'adosent sur les murs des enceintes successives. Il faudra attendre 1861 avec la création du parc de Méaulens pour que des façades apparaissent sur la future rue de Turenne.

## Caractéristiques de l'îlot

<b>Les voies</b>	Porte de Méaulens : 24.00m, Rue Saint Maurice : 8.60m, Rue de Turenne de 11.50m (en surplomb de st Maurice) à 10.40 (face au parc) et Petite rue de Turenne (en impasse) : 5.00m
<b>Gabarit</b>	R+1+C et R+2+C (Principalement pour des constructions XX <sup>e</sup> s ou des XVIII <sup>e</sup> s rehaussées)
<b>Espaces non bâtis</b>	Une percée au milieu de l'îlot perpendiculaire au parc et offrant une vue sur la cathédrale.
<b>Clôtures</b>	Clôture béton / Déco - A restaurer - localisation : La percée au centre de l'îlot = prolongation piétonne de la rue du Bloc.
<b>Programmes</b>	Logements et quelques services (Lycée saint Charles).
<b>Cohérence programmes</b>	Cohérent, nécessitant une campagne de restauration + finir l'îlot.
<b>Cohérence façades</b>	Selon les époques, les coutures peuvent être intéressantes. Certaines façades (récentes) sont mal composées et restent lourdes.
<b>Cohérence matériaux</b>	Matériaux cohérent selon les époques des interventions sur le bâti. Des cimentages nuisibles.



### commentaires

Rue saint Maurice: principalement, une écriture classique malmenée. Cimentage, transformations des baies : appauvrissement de la lecture.

Rue saint Maurice: mixité des constructions d'époques différentes. Soit des reconstructions qui préservent la parcelle d'origine ou encore les modifications sont si importantes et l'on ne peut plus lire le style d'origine.

Rue de Turenne: exemple de constructions qui présentent de bonnes compositions, allant de 1910 à 1960...

Le passage au travers de l'îlot: Vue droite sur la Cathédrale. Entretien les clôtures, mettre en valeur ce passage. Le lycée saint Charles : vétustes avec des potentialités.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Rue de Turenne : les n°56,54,52b et 52.  
Rue saint Maurice : les n°18, 28, 30.

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** Quelques ensembles ( et parfois à restaurer)  
Rue de Turenne du n°52 au 56 - Rue Saint Maurice du n°30 au 28 - et du 20 au 10. + Petite rue de TURENNE.

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Une lecture XX <sup>e</sup> s à l'Ouest et XVIII <sup>e</sup> s à l'Est.
Densité construite	Forte - mais aussi des espaces résiduels.
Bâtiment sans intérêt	42 et 42b : rue de Turenne + des friches (bâtiments disparus).
Dysfonctionnement	Local Transfo sur la rue piétonne (rue de Bloc prolongée)
Modénature	Selon les époques, mais aussi beaucoup de transformations
Dominance de couleurs	Brique, ton pierre, enduits claires
Résonnance	Parc et Cathédrale.
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

### Commentaires

**Les façades de la rue de Turenne nécessiteraient une requalification. Ce rang présente des ruines, des constructions sans saveur. La rue de Turenne, face au parc Minelle est en sommeil.**  
**Rue Saint Maurice : des cimentages excessifs, présence de sur-locations.**

### Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

### Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

### Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **35**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

rue n°1  
rue n°2  
rue n°3  
rue n°4  
rue n°5  
rue n°6  
rue n°7

Rue Méaulens  
Rue des Archers  
Rue du Bloc  
Rue saint Maurice  
Impasse des Dorlots  
Allée du Bon Pasteur

Depuis la rue Méaulens : îlot reconstruit sur la moitié de son épaisseur. Départ de l'opération Méaulens. De forme carrée. Pour le reste de l'îlot, on constate une alternance des constructions. Différents styles : XVIII<sup>e</sup>s, XIX<sup>e</sup>s, XX<sup>e</sup>s. Relativement en bon état. Certaines habitations doivent être restaurées.

Affectation des RDC  
Commerces, Logements

Affectation des étages  
Logements



Plan de situation

commentaires

Bâtiment "saint Vincent". Une construction a été démolie sur l'angle. Y a-t-il un nouveau programme pour tenir l'angle?

Réf. stylistiques majeures XVIII<sup>e</sup>s, XIX<sup>e</sup>s, XX<sup>e</sup>s  
Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

## Evolution de l'îlot

Îlot d'origine Médiévale. L'impasse du Dorlot s'achevait au droit du passage du Crinchon. Le Crinchon (2 bras) traversait l'îlot perpendiculairement au droit de l'impasse et longeait la rue des Archers. Poste de garde à Arras : "Le démantèlement des fortifications à partir de 1891. Un rescapé d'une destruction systématique des murs et des ouvrages défensifs : le poste de garde ou pavillon Saint-Maurice, construit en 1742" - Source AD62.

## Caractéristiques de l'îlot

**Les voies** Rue Méaulens : 12.50m, Rue des Archers : de 6.35m à 2.75, Allée du Bon Pasteur : 12.25m, Rue du Bloc : 5.50m, Rue saint Maurice : 7.75m, Impasse des Dorlots : 3.50m.

**Gabarit** Sur la rue Méaulens et le cœur de l'îlot : R+3+C et le poste de Garde en R+2 (dont arcades). Pour le reste de l'îlot les gabarits varient entre le R+1+C et le R+2+C.

**Espaces non bâtis** En cœur d'îlots : des stationnements et engazonnement. Une construction sur l'angle Saint Maurice et rue du Bloc a été démolie - Programme? ou purge

**Clôtures** Très, un vieux mur sur la rue du Bloc.

**Programmes** Collectifs et logements individuelles - Ecole saint Vincent.

**Cohérence programmes** La politique commerçantes est maintenue sur Méaulens, le reste de l'îlot conserve une identité de logements.

**Cohérence façades** Selon les époques. Les incohérences se limitent aux individualités. Généralement des constructions récentes, qui occupent la largeur de la parcelle - Vigilance sur les restaurations.

**Cohérence matériaux** Matériaux cohérent selon les époques des interventions sur le bâti. Des cimentages nuisibles.



Rue du Bloc: Une habitation dans un style XIX<sup>e</sup>s/début XX<sup>e</sup>s. Maison bourgeoise d'un industriel? Les ateliers étant certainement en cœur de l'îlot.



Les collectifs et cellules commerciales XX<sup>e</sup>s de l'opération Méaulens. Teintes : Pierre claire, brique rouge et enduit clair. Toitures foncées.



n°9, rue saint Maurice : Habitation à restaurer.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Saint Maurice n° 5/9/11 - Rue du Bloc n° 12.

**Bâtiment REMARQUABLE** Les n° 119 et 117 / inscrits et le retour Saint Maurice / ancien poste de garde.

**Lieu ou autre INTERESSANT** Le cœur de l'îlot : à requalifier  
Le pavage de la rue des Archers

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Scindé en 2 : Une lecture XX <sup>e</sup> s au Nord et XVIII <sup>e</sup> s, XIX <sup>e</sup> s, XX <sup>e</sup> s au Sud.
Densité construite	Moyenne
Bâtiment sans intérêt	-
Dysfonctionnement	Retraiter les arrières en cœur d'îlot
Modénature	Selon les époques, surveiller les restaurations
Dominance de couleurs	Brique, ton pierre, enduits claires
Résonnance	Depuis la rue du Bloc : la cathédrale se détache de la ville.
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

**Dans le cas d'un cœur d'îlot ouvert : il faut envisager sa requalification, sa restauration. Les arrières deviennent "façades".**

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot	<b>36</b>	Quartier	
Nom usuel de l'îlot			
Noms des voies	rue n°1	<b>Rue des Archers</b>	
	rue n°2	<b>Impasse des Archers-(Disparue)</b>	
	rue n°3	<b>Rue Méaulens</b>	
	rue n°4	<b>Rue des Teinturiers</b>	
	rue n°5	<b>Impasse des Teinturiers-(Privatisée)</b>	
	rue n°6	<b>Rue du Bloc</b>	
	rue n°7		

## Commentaire générale

C'est un îlot avec peu de témoins de la période XVIII<sup>es</sup>, on ressent qu'il s'est reconstruit sur lui-même à partir du XIX<sup>es</sup> - Sa proximité avec la Cathédrale fait qu'il a dû subir des destructions importantes. Cet îlot a une vocation résidentiel, il y a aussi un programme important : le lycée Baudimont / saint Charles.



Plan de situation

## Affectation des RDC

Commerces, Lycée, logements

## Affectation des étages

Logements

Réf. stylistiques majeures	XVIII <sup>es</sup> -XIX <sup>es</sup> -XX <sup>es</sup>
Implantation d'origine de l'îlot	Médiévale

## Evolution de l'îlot

Présent depuis la période Médiévale. Le crinçon Médiévale le longeait au Nord-Ouest et le Crinçon "Classique" au Sud-Est. Sur le cadastre Napoléon apparaît encore l'impasse des Archers aujourd'hui disparue, que l'on peut localiser au niveau de la grille du Lycée, l'impasse des Teinturiers est encore présente mais privatisée. La partie la plus dense était au Nord-Est, l'ensemble sera détruit pour l'opération Méaulens.

## Caractéristiques de l'îlot

<b>Les voies</b>	Rue Méaulens : 11.90m à 11.55m, Rue des Teinturiers de 23.50m à 8.20m, Rue du Bloc : 6.60m, Impasse des Archers de 2.80m à 6.45m, Imp. des Teinturiers : 2.85 (Voie Privée).
<b>Gabarit</b>	Le Lycée : R+2+C, Les collectifs "Méaulens" : R+3+C, Pour le reste (20% du linéaire) des opérations individuelles d'habitat : du RDC, R+1+C et R+2+C (Loc. : Bloc et Teinturiers)
<b>Espaces non bâtis</b>	Dans l'îlot : cour de récréations, les arrières du collectif.
<b>Clôtures</b>	Accès au Lycée : Ferronnerie et muret en béton matricé. Grille pour l'accès à l'ancienne impasse des teinturiers. Des murs hauts sans qualité (rue du Bloc).
<b>Programmes</b>	Lycée et habitations.
<b>Cohérence programmes</b>	C'est un îlot qui se scinde en 3 parties : Le lycée, le collectif et les habitations individuelles.
<b>Cohérence façades</b>	Des styles différents, une recherche du décor, du vocabulaire s'organisent sur les rues du Bloc et des Teinturiers.
<b>Cohérence matériaux</b>	Matériaux cohérent selon les époques des interventions sur le bâti. Des cimentages nuisibles.



## commentaires

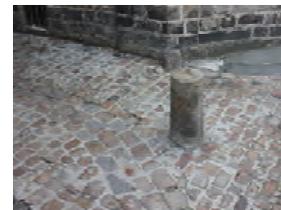
La reconstruction entre XIX<sup>es</sup> et Début XX<sup>es</sup>, un style en décor entre néogothique et renaissance : éclectique.



Grande façade fin XIX<sup>es</sup> avec un petit balcon de faible profondeur au-dessus de l'entrée.



Opération Méaulens et ses cellules commerciales au RDC.



Rue des Archers : texture du sol.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Rue du Bloc : n°10 / 8 / 4 (à restaurer - cimentage total)  
Rue des teinturiers : n° 16 / 8.

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** Le pavage de la rue des Archers.  
L'impasse des Teinturiers

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -

Vues représentatives



A bannier



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Scindé en 3 zones.
Densité construite	Dense et moyenne
Bâtiment sans intérêt	Sur la rue du Bloc : entre le n°6 et 4.
Dysfonctionnement	Les retraits sur les façades du collectif.
Modénature	Selon les époques, surveiller les restaurations
Dominance de couleurs	Brique, ton pierre, enduits claires
Résonnance	Proximité avec la cathédrale
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

**1/ Rue du Bloc / n°4 : exemple d'une façade XVIII<sup>es</sup> entièrement restaurée, réalisation d'un décor par cimentage en fausse coupe de pierre**  
**2/ Vues sur la cathédrale et localisation (à droite) de l'impasse des Archers, au niveau de la grille du Lycée.**

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **37**

Quartier

Commentaire générale

Îlot compact et de bonne tenue. Essentiellement Classique et quelques constructions XIX<sup>s</sup> (école) et très peu XX<sup>s</sup>.



Nom usuel de l'îlot

Noms des voies  
rue n°1  
rue n°2  
rue n°3  
rue n°4  
rue n°5  
rue n°6  
rue n°7

Rue du Larcin  
Rue du Bloc  
Rue des Teinturiers  
Rue du Refuge Mareuil  
Place Quincaille

Affectation des RDC

Ecole, Logements

Affectation des étages

Logements

Note Histoire : Sur la rue des Teinturiers passait le Crinchon, l'enceinte du Castrum (IX<sup>s</sup>), l'enceinte de l'Abbaye et l'enceinte de la Ville et Cité.

Plan de situation

commentaires

Rue du Bloc:  
Ensemble très homogène.

Réf. stylistiques majeures XVIII<sup>s</sup>, XIX<sup>s</sup>, XX<sup>s</sup>  
Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

## Evolution de l'îlot

D'origine médiévale, sa forme, sur la rue du refuge a certainement dû évoluer. Sur la place Quincaille se trouvait des "Fouleries". Le cadastre Napoléon fait apparaître un bras du Crinchon en cœur d'îlot. La physionomie de l'îlot a peu changé depuis 1839, l'îlot s'est densifié en son centre avec les extensions de l'école Paul Bert. A la période Classique, il y avait une caserne sur la rue des teinturiers.



Rue des Teinturiers:  
Différentes périodes dans cette rue XIX<sup>s</sup> et Classique. Les habitations XVIII<sup>s</sup> ont été restaurées avec plus ou moins de réussite.



Angle : rues du refuge Mareuil et des Teinturiers. Une habitations a été démolies, définir un programme.



Rue du Larcin:  
Confrontation d'un style déco/régionaliste et Classique.

## Caractéristiques de l'îlot

- Les voies** Rue du Larcin : 6.20m à 4.10m, Rue du Bloc : 6.80m à 6.20m, Rue des teinturiers : 8.75m, Rue du Refuge Mareuil : 5.15 à 6.15, Place de Quincaille : 18x27m.
- Gabarit** Homogène : R+1+C
- Espaces non bâtis** Sur l'angle des rues du Refuge Mareuil et Teinturiers : Espace libre suite à une démolition - Stationnement sur schiste - La place des Quincaille : manque de matérialisation.
- Clôtures** Quelques vieux murs et mur bahut+ferronnerie / accès école Paul Bert.
- Programmes** Ecole et logements
- Cohérence programmes** Cohérent
- Cohérence façades** Bonne harmonie générale : rue du larcin, rue du Bloc, rue des teinturiers.
- Cohérence matériaux** Matériaux : cohérent. Des cimentages nuisibles.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Rue du Bloc : n°13 - cf. les volet bois.

**Bâtiment REMARQUABLE** -

**Lieu ou autre INTERESSANT** Rue du refuge : un ancien porche (bouché).  
Des ensembles homogènes : rue du Larcin, rue du Bloc et rue des Teinturiers + Rue du refuge : Habitation et jardin.

**Lieu ou autre REMARQUABLE** ? le CRINCHON est-il encore aérien?

Vues représentatives



A bannier

Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Homogène
Densité construite	Périmètre de l'îlot bien occupé, 1 espace vide.
Bâtiment sans intérêt	Rue du Refuge n°6 à restaurer - Rue des Teinturiers n°24.
Dysfonctionnement	Un délaissé : parcelle n° 383 - Programme?
Modénature	Cohérente
Dominance de couleurs	Ton pierre et brique
Résonnance	Proximité avec la cathédrale - Place Quincaille
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

Îlot en bon état.  
Sur les angles de rues sont tenues par des habitations importantes - 3 sur 4.  
Rédéfinir la parcelle n°383.

Ci-dessus :  
Exemple d'une restauration minimaliste et d'une couture urbaine.

## Etat sanitaire

- Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

- Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

- Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **38**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies  
rue n°1  
rue n°2  
rue n°3  
rue n°4  
rue n°5  
rue n°6  
rue n°7

Rue saint Maurice  
Rue du Bloc  
Rue du Larcin  
Rue Vert Soufflet

Les constructions de cet îlot ne sont pas homogènes entre elles. On ressent des réponses programmatiques d'urgences de différentes époques. Des constructions XVIII<sup>e</sup>s rehaussées, beaucoup sont dans état moyen. Impression d' un îlot sans vie. La moitié de l'îlot est réservé au LT Privé Baudimont-Saint Pierre.



Plan de situation

Affectation des RDC  
Lycée, logements

Affectation des étages  
Logements

Réf. stylistiques majeures XVIII<sup>e</sup>s, XIX<sup>e</sup>s, XX<sup>e</sup>s  
Implantation d'origine de l'îlot Médiévale

## Evolution de l'îlot

D'origine médiévale, à l'angle des rues saint Maurice et du Bloc se situait l'église saint Maurice (1064). Parallèlement à la rue du Larcin passait le Crinchon. Après 1839, la rue du vert Soufflet sera redressé : l'îlot sera réduit. Rue du Larcin / l'arsin : de l'incendie.

## Caractéristiques de l'îlot

- Les voies** Rue saint Maurice : 7.45m, Rue du Bloc : 5.50m, Rue du Larcin : 4.00m à 6.20m, Rue du Vert soufflet : 8.30m
- Gabarit** Beaucoup de R+1+C, les hauteurs étant variables selon les époques. Un bâtiment XVIII<sup>e</sup>s rehaussé pour atteindre un R+2+C. Du XIX<sup>e</sup>s en R+3+C. Quelques RDC sans intérêt.
- Espaces non bâtis** Un bâtiment sur cour et un trottoir mal traité.
- Clôtures** Cf angles des rues du Bloc et du Larcin, en accompagnement pour une construction des années 1950... Mur bahut cimenté.
- Programmes** Hétérogène, une impression d'abandon de l'îlot.
- Cohérence programmes** sans opinion
- Cohérence façades** non, beaucoup de disparités. Pas de composition et d'organisations spatiales.
- Cohérence matériaux** Non, les constructions se juxtaposent mais ne se répondent pas.



commentaires  
Rue du Bloc: Reconstruction dans les années 1950 et juxtaposition avec une habitation à l'origine "classique" entièrement cimentée.



Rue saint Maurice :  
Vue vers le pont Bérégovoy.



Juxtaposition du temps & Constructions en plateaux.



Exemple d'une habitation balnéaire en centre historique.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Un petit atelier, pour sa menuiserie en bois et à soufflet. A mettre au musée - Période 1920...

**Bâtiment REMARQUABLE** -

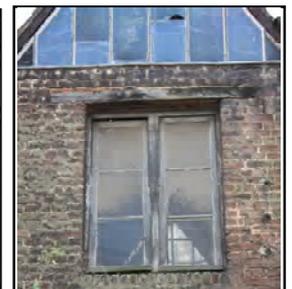
**Lieu ou autre INTERESSANT** Angle des rues Saint Maurice et du Bloc.

**Lieu ou autre REMARQUABLE**

Vues représentatives



A bannier



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Hétérogène
Densité construite	Forte sur rue et impression de vide derrière ces façades.
Bâtiment sans intérêt	Tous les garages en RDC + des constructions / Bloc et Larcin
Dysfonctionnement	Les façades - des mauvaises juxtapositions.
Modénature	Référence classique et après chacun son pseudo-style
Dominance de couleurs	Brique, Pierre blanche, enduit clair...
Résonnance	Triste
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

**C'est un îlot qui nécessite une reconversion urbaine, un entretien des façades et même pour certaines de les recomposer.**

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

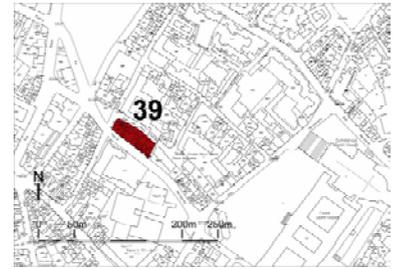
Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot	<b>39</b>	Quartier	
Noms des voies	rue n°1 rue n°2 rue n°3 rue n°4 rue n°5 rue n°6 rue n°7	Rue saint Maurice Rue Vert Soufflet Rue saint Christophe (inexistante) Rue Pierre Bérégovoy	

**Commentaire générale**  
C'est un îlot qui survit avec le passage aérien de la rue Bérégovoy qui le longe au Sud. Les façades des habitations sont sur la rue du Vert Soufflet, côté rue Bérégovoy se sont des arrières de jardins. Des choix urbains (circulations voitures) ont modifié la physionomie de cet îlot.



Plan de situation

Réf. stylistiques majeures	-
Implantation d'origine de l'îlot	Médiévale

**Affectation des RDC**  
Logements

**Affectation des étages**  
Logements

**commentaires**  
Rue du Vert Soufflet. A gauche la rue saint Christophe fermée par sa clôture.

## Evolution de l'îlot

D'origine médiévale. A la période classique, il était traversé en son milieu par une rue ou ruelle du Nord au Sud. En 1839 il a une forme compact avec ses 4 rues qui le ceinturent. C'est au cours du XX<sup>s</sup> que sa physionomie va se modifier : une partie de la rue saint Christophe sera absorbée par la rue Bérégovoy qui surplombe les constructions proches. La rue du Vert Soufflet sera aussi modifiée.

## Caractéristiques de l'îlot

<b>Les voies</b>	Rue saint Maurice : 8.80m, Rue du Vert Soufflet : 8.00m, Rue saint Christophe : 3.00m, Rue Bérégovoy : 12m.
<b>Gabarit</b>	RDC, R+1+C et R+2+C : sans harmonie.
<b>Espaces non bâtis</b>	Un parking, surface résiduelle suite au passage de la rue Bérégovoy.
<b>Clôtures</b>	Mur bahut pour une habitation en retrait. Le garde corps de la rue Bérégovoy en surplomb, et la clôture de la rue Saint Christophe : annexé par l'habitation mitoyenne.
<b>Programmes</b>	Logements
<b>Cohérence programmes</b>	Non
<b>Cohérence façades</b>	Non, c'est un îlot fortement modifié.
<b>Cohérence matériaux</b>	Non



Angle des rues saint Maurice et du Vert Soufflet : Construction en RDC, Un îlot reconstruit avec des matériaux de réemplois : exemple , les RDC.



le n°11 - Façade XVIII<sup>s</sup>.



La rue Bérégovoy surplombant les jardins.

## Valeurs sur l'îlot

<b>Bâtiment INTERESSANT</b>	L'arrière du n°11, rue du Vert Soufflet.
<b>Bâtiment REMARQUABLE</b>	-
<b>Lieu ou autre INTERESSANT</b>	-
<b>Lieu ou autre REMARQUABLE</b>	-

Vues représentatives



A bannier



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Hétérogène
Densité construite	Moyenne
Bâtiment sans intérêt	-
Dysfonctionnement	Parking et urbanisme
Modénature	non
Dominance de couleurs	-
Résonance	îlot enfermé.
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

**2 modifications importantes au XIX<sup>s</sup> et XX<sup>s</sup> : nouvel alignement d'une voie et création d'une voie. Sa physionomie actuelle est subit.**  
1/ le PK en contrebas, démolition des habitations, espace non traité.  
2/ La fermeture de la rue saint Christophe.

## Etat sanitaire

- Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

- Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

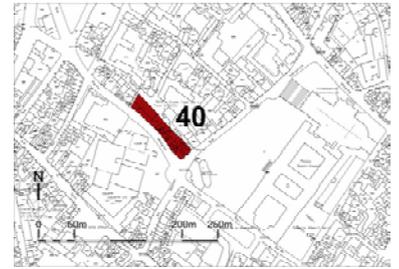
- Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot	<b>40</b>	Quartier	
Noms des voies	rue n°1 rue n°2 rue n°3 rue n°4 rue n°5 rue n°6 rue n°7	Rue Saint Christophe (inexistante) Rue du Refuge Mareuil Rue des Teinturiers Rue Pierre Bérégovoy - - -	

**Commentaire générale**  
C'est un îlot qui a été tranché sur sa longueur par le passage de l'actuelle rue Bérégovoy.  
La partie Sud-Ouest de l'îlot n'est pas entretenue, c'est aussi un "délaisse" urbain.



Plan de situation

**Affectation des RDC**  
Tertiaires? Logements

**Affectation des étages**  
Logements

**Réf. stylistiques majeures** XVIII<sup>o</sup>s, XIX<sup>o</sup>s, XX<sup>o</sup>s  
**Implantation d'origine de l'îlot** Médiévale

## Evolution de l'îlot

D'origine médiévale, Il devait être certainement plus grand et comportait des voies complémentaires. C'était le quartier de l'hôpital encore en 1839. C'est au cours de la période contemporaine que des modifications importantes y seront réalisées avec le passage de la rue Bérégovoy qui scindera l'îlot d'origine. Cet îlot était en relation avec 2 bras du Crinchon qui le traversait en partie haute et le longeait sur la rue des Teinturiers.

## Caractéristiques de l'îlot

<b>Les voies</b>	Rue saint Christophe : 3.10m, Rue du refuge de Mareuil : 7.00m, Rue des Teinturiers : 14.70m, Rue Bérégovoy : 11.80m.
<b>Gabarit</b>	Les constructions XIX <sup>o</sup> s et XX <sup>o</sup> s sont en R+2+C, les témoignages Classiques sont en R+1+C et les ajouts au Sud-Ouest sont en R+1.
<b>Espaces non bâtis</b>	Des espaces résiduels sur la façade Sud-Ouest - Un espace libre permettant de traverser l'îlot avec un aménagement d'arrêt de bus.
<b>Clôtures</b>	Au Sud-Ouest des murs cimentés, au Nord-Est un mur haut avec un porche permettant de traverser l'îlot.
<b>Programmes</b>	Une grande bâtisse de 37mx11m (ancien programme public?) le reste étant de l'habitat et des immeubles de rendements sur la rue des teinturiers.
<b>Cohérence programmes</b>	Les époques se juxtaposent, par contre les arrières ne sont traités.
<b>Cohérence façades</b>	Les différences sont intéressantes : la critique est le manque d'entretien de certaines façades sur rue et le manque de cohérence pour les façades jardins
<b>Cohérence matériaux</b>	Selon les époques. Critique sur les cimentages.



## commentaires

Depuis la rue Bérégovoy : Aménagement et contre bas la bâtisse XIX<sup>o</sup>s, la petite Place et un écorché de pignon.



Le long de la rue Bérégovoy : un ruban de constructions en fond de parcelle sans cohérence.



Rue des Teinturiers : certainement un immeuble de rapports XIX<sup>o</sup>s.



Rue du refuge de Mareuil : Juxtaposition de périodes de constructions, entre XVIII<sup>o</sup>s et XX<sup>o</sup>s.

## Valeurs sur l'îlot

<b>Bâtiment INTERESSANT</b>	Les constructions XVIII <sup>o</sup> s sont à restaurer : 15/13/5 rue du refuge de Mareuil, et 2 rue Bérégovoy. XIX <sup>o</sup> s : n°17 et immeuble de rapport n°36/34. XX <sup>o</sup> S: n°9.
<b>Bâtiment REMARQUABLE</b>	-
<b>Lieu ou autre INTERESSANT</b>	Espace de liaison entre les rues du refuge Mareuil et Bérégovoy.
<b>Lieu ou autre REMARQUABLE</b>	-

Vues représentatives



A bannir



Insertion présentant un intérêt ou particularité

Physionomie de l'îlot	Un écorché sur les arrières - Localisation : Sud-Ouest.
Densité construite	1 divisé par 2.
Bâtiment sans intérêt	Les arrières : gestion trop individualiste / terrasse, clôtures...
Dysfonctionnement	Les arrières : gestion trop individualiste / terrasse, clôtures...
Modénature	Identification aisée des époques de constructions
Dominance de couleurs	-
Résonnance	-
Bâtiments à valeur Patrimoniale forte	-
Bâtiments ayant une valeur propre	-

## Commentaires

La physionomie actuelle de l'îlot pour la partie arrière n'est pas cohérente.  
Programmer une réflexion globale, traiter le rapport des fonds de parcelles avec la rue, la place...  
Gérer les façades arrières des habitations visibles depuis le domaine public.

## Etat sanitaire

Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine



# FICHE D'ENQUÊTE à L'ÎLOT - ZPPAUP - ARRAS

N° de l'îlot **41**

Quartier

Commentaire générale

Nom usuel de l'îlot

Noms des voies

Rue Roger Salengro  
Rue Pierre Bérégovoy  
Rue de Turenne  
Place du Pont de Cité

Cet îlot sera reconstruit fin XIX<sup>s</sup> et début XX<sup>s</sup> avec quelques témoins de la période Classique.  
Plus tard, à la fin du XX<sup>s</sup> des opérations collectives de logements seront réalisées à l'Est.



Plan de situation

Affectation des RDC  
Commerces, Logements

Affectation des étages  
Logements

Réf. stylistiques majeures XVIII<sup>s</sup>, XIX<sup>s</sup>, XX<sup>s</sup>.  
Implantation d'origine de l'îlot Classique tardif - 1750

## Evolution de l'îlot

C'est un îlot résiduel entre l'enceinte de la Cité et de la Ville et existant au XIX<sup>s</sup>. A cette époque, il présente déjà des constructions et certaines que l'on peut considérer comme tardives XVIII<sup>s</sup>, ce sont d'ailleurs les seuls témoins anciens. Îlot traversé sur toute sa longueur par le Crinchon ou fossé entre les enceintes.  
Au sud de cet îlot se localise la porte de la Cité.

## Caractéristiques de l'îlot

- Les voies** Rue Roger Salengro de 13.75m à 22.15m, Rue Pierre Bérégovoy : 13.80m, Rue de Turenne : 9.95m, Place du Pont de Cité : 32.00m
- Gabarit** Principalement pour les constructions de collectifs XX<sup>s</sup> : R+2+C (ainsi que une rehausse XVIII<sup>s</sup>) - Pour les autre constructions : R+1+C.
- Espaces non bâtis** Un "délaissé" en creux sur la rue de Turenne, où l'on repère encore une façade arrière.
- Clôtures** Des murs haut en brique et grès.
- Programmes** Bonne lisibilité sur la rue Roger Salengro, la rue de Turenne et ses collectifs ont peu d'intérêt.
- Cohérence programmes** Les rues : Roger Salengro et Pierre Bérégovoy présentent un éclectisme de Styles. A préserver. Le n°2 a subi des restaurations destructrices.
- Cohérence façades** Mélange de styles cohérent pour les rues : Roger Salengro et Pierre Bérégovoy.
- Cohérence matériaux** Par bâtiment, en adéquation avec la période de construction.

## Valeurs sur l'îlot

**Bâtiment INTERESSANT** Rue Roger Salengro : n° 8/6/4 et n°6 de la Place du pont de Cité.

**Bâtiment REMARQUABLE** Rue Roger Salengro : n° 8/6/4.

**Lieu ou autre INTERESSANT** La rue Roger Salengro.

**Lieu ou autre REMARQUABLE** -



Vues représentatives



A bannir

Insertion présentant un intérêt ou particularité

## commentaires

Place du Pont de Cité : Réalisation d'un collectif et cellules commerciales - XX<sup>s</sup>.

Façade sur la rue Pierre Bérégovoy : Style Romano-Déco.

Rue Roger Salengro : n°6 : Style Historicisme Régional.

Rue Roger Salengro : n° 2 : Construction fin XIX<sup>s</sup> et début XX<sup>s</sup> présentant des restaurations destructrices : Modifications de l'appareillage des briques, suppression des baies d'origines pour créer un niveau supplémentaire.

- Physionomie de l'îlot îlot scindé en 2 parties sur sa longueur.
- Densité construite Moyenne
- Bâtiment sans intérêt Les collectifs XX<sup>s</sup>.
- Dysfonctionnement 1 Délaissé transformé en stationnement sauvage.
- Modénature Identification aisée des époques de constructions
- Dominance de couleurs Pierre, Brique, Blanc.
- Résonnance La rue Roger Salengro
- Bâtiments à valeur Patrimoniale forte -
- Bâtiments ayant une valeur propre -

## Commentaires

1/ Rue de Turenne : un espace libre de construction... Parking.  
2/ Rue Roger Salengro/n°4 : garage dans un style Avant-Garde, les menuiseries ont été changées.

## Etat sanitaire

- Bon  Mauvais  
 Moyen  Ruine

## Valeur architecturale

- Majeure  Accompagnement  
 Fidèle  Sans intérêt

## Etat de conservation

- Altérations irréversibles  
 Etat d'origine restituable  
 Dans son état d'origine

